

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abbes LAGHROUR- Khenchela-



Faculté des Lettres et des Langues
Département : Littérature et Langue Française
Spécialité : Langue appliquée

Le débat et l'expression orale dans
l'enseignement / apprentissage du FLE

Cas des étudiants de français de la première année licence -Khenchela-

Mémoire présenté au département de littérature et langue Française
pour l'obtention du diplôme de Master.

Présenté par :

Mr Abderraouf KHALFAOUI

Dirigé par :

Mlle Djalila BOUCHEMAL

Les membres du jury :

Mr Salah Eddine HACHANI	MCB Université de Khenchela	Président
Mr Badreddine LOUCIF	MCB Université de Khenchela	Examineur
Mlle Djalila BOUCHEMAL	MAA Université de Khenchela	Rapporteur

Année universitaire
2018/2019

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abbes LAGHROUR- Khenchela-



Faculté des Lettres et des Langues
Département : Littérature et Langue Française
Spécialité : Langue appliquée

Le débat et l'expression orale dans
l'enseignement / apprentissage du FLE

Cas des étudiants de français de la première année licence -Khenchela-

Mémoire présenté au département de littérature et langue Française
pour l'obtention du diplôme de Master.

Présenté par :

Mr Abderraouf KHALFAOUI

Dirigé par :

Mlle Djalila BOUCHEMAL

Les membres du jury :

Mr Salah Eddine HACHANI	MCB Université de Khenchela	Président
Mr Badreddine LOUCIF	MCB Université de Khenchela	Examineur
Mlle Djalila BOUCHEMAL	MAA Université de Khenchela	Rapporteur

Année universitaire
2018/2019

**Le débat et l'expression orale dans
l'enseignement / apprentissage du FLE**

Cas des étudiants de français de la première année licence -Khenchela-

Dédicaces

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour et le respect envers mes parents.

Aucune dédicace ne pourrait exprimer ma considération et mes profonds sentiments :

Mon grand-père Sebti, que dieu le protège.

Mon frère : Salah.

Ma sœur : Lamia.

Mon neveu : Louai.

Ma chère : Amira

Raouf

Remerciements

Au terme de ce modeste travail, je tiens d'abord à remercier Dieu le tout puissant de m'avoir accordé le courage de finir mes études et surmonter tous les obstacles que j'ai rencontrés durant mon cursus universitaire.

Merci infiniment mon dieu de m'avoir donné le courage, la patience et la volonté.

Je remercie énormément ma directrice de recherche mademoiselle Djalila BOUCHEMAL pour ses remarques pertinentes, sa patience et sa gentillesse.

Que dieu vous bénisse ma chère enseignante !

Je tiens à remercier les membres de jury d'avoir accepté de lire et évaluer notre modeste travail.

Je suis vraiment honoré d'être votre étudiant mes chers enseignants (monsieur Badereddine LOUCIF et monsieur Salah Eddine HACHANI)

Grand merci à madame Fatima NESSRAOUI et les étudiants du troisième groupe de la première année licence

Je vous souhaite la réussite

Tous mes remerciements à madame DEHIMI Souad.

Merci à vous tous !

Raouf

Table des matières

Table des matières

Introduction générale.....	8
Cadre théorique	
Chapitre I : L'enseignement / apprentissage de l'expression orale en Algérie	
Introduction	14
I.1- Qu'est-ce-que la langue orale ?	14
I.2- La notion d'oralité	15
I.3- La compréhension orale	16
I.4- L'expression orale	17
I.5- L'opposition oral / écrit.....	17
I.5.1- Qu'est-ce-que l'écrit.....	17
I.5.2- La différence entre l'oral et l'écrit.....	18
I.6- La spécificité de l'oral.....	19
I.6.1- L'écoute	19
I.6.2- La perception parolière.....	20
I.6.3- Les gestes corporels	21
I.6.4- Le regard	22
I.6.5- L'intonation.....	22
I.6.6- Le débit	23
I.6.7- Le rythme.....	24
I.6.8- Le timbre	24
I.6.9- L'accentuation.....	24
I.7- L'oral dans le contexte scolaire algérien (classe de FLE)	25
I.7.1- Le statut de français en Algérie	25
I.7.2- Le français dans l'enseignement supérieur Algérien.....	26
I.7.3- L'enseignement de l'expression orale dans la classe de FLE.....	26
I.7.4- L'interaction en classe de FLE	29
I.8- Le statut de l'oral dans les méthodologies d'enseignement	29
I.8.1- La méthodologie traditionnelle (grammaire-traduction)	29
I.8.2- La méthodologie directe	30
I.8.3- La méthode audio-orale	30
I.8.4- L'approche communicative	31
I.8.5- L'approche par compétence	31
I.9- Capacités et objectifs visés par l'enseignement de l'expression orale en classe du FLE.....	32
I.10- Les activités utilisées à l'enseignement de l'expression orale.....	32

Conclusion	33
Chapitre II : Le débat au sein de la classe de FLE	
Introduction.....	35
II.1-Définition de débat.....	35
II.2- Les règles de débat.....	36
II.3- Les types de débat.....	37
II.3.1- Le débat politique.....	37
II.3.2- Le débat scientifique.....	38
II.3.3- Le débat dit « citoyen ».....	38
II.3.4- Le débat argumentatif.....	38
II.4- Le débat dans la classe de FLE.....	39
II.4.1- Le débat comme facteur de socialisation de l'apprenant.....	39
II.4.2- Le débat comme outil d'acquisition de savoir.....	40
II.4.3- Le débat comme déclencheur de la motivation	40
II.4.4- Le débat comme solution pour les troubles psychologiques	41
II.4.5- Les objectifs de la pratique de débat en classe.....	41
II.5- Le débat et l'expression orale.....	42
II.5.1- L'organisation du débat au sein de la séance de l'oral.....	43
II.5.2- Les rôles des participants.....	44
II.5.3- Le déroulement de débat en classe.....	44
II.5.4- Le choix du thème	47
II.5.5- Le rôle de l'enseignant	48
II.5.6- Le rôle du débat dans l'amélioration de l'expression orale.....	49
II.5.7- Les outils utilisés dans le débat en classe.....	50
I.6. Les difficultés de pratique de débat en classe.....	50
Conclusion	51
Cadre pratique	
Chapitre III : La mise en œuvre du débat	
Introduction	54
III.1- Présentation de l'enquête	54
III.1.1- Lieu de l'enquête	54
III.1.2- Choix de corpus.....	55
III.1.3- L'échantillonnage	55
III.1.4- La démarche de l'enquête	56
III.1.5- Description de la classe	56

III.2- Le déroulement des séances.....	57
III.2.1- La première séance.....	57
III.2.2- La deuxième séance	60
III.3- La grille d'observation	64
III.3.1- L'analyse des critères d'observation	64
III.4- L'observation de classe.....	67
III.4.1- La première séance.....	67
III.4.2- Analyse des résultats.....	72
III.4.3- La deuxième séance.....	74
III.4.4- L'analyse des résultats.....	78
III.5- Interprétation des résultats obtenus	79
III.6- Synthèse.....	80
Conclusion.....	81
Conclusion générale	83
Bibliographie	86
Annexes	
Résumé	

Introduction générale

Introduction générale

En Algérie, le français est la première langue étrangère parlée, ainsi qu'elle occupe un statut hyper important au niveau de la société algérienne. Cette langue que considère la majorité du peuple algérien un héritage historique de la période coloniale durant laquelle le territoire national a été occupé par la France pendant 130 ans était souvent en conflit avec la langue maternelle. À un certain moment elle était dominante par rapport à cette dernière.

Tout au long de l'histoire, l'état algérien conçoit l'enseignement de la langue de colonisateur comme priorité essentielle grâce à son omniprésence dans les différentes situations de communication entre les individus de la société algérienne. Dès les années 60 l'objectif principal de l'enseignement du français est d'amener l'apprenant à communiquer et améliorer ses compétences et à l'oral et à l'écrit.

L'approche communicative est apparue pendant les années 70, sous forme d'une réaction contre les méthodologies traditionnelles qui se donnent pour objectif la langue elle-même. En effet le premier objectif de cette approche communicative est de rendre l'apprenant actif dans son apprentissage, contrairement aux précédentes où il est souvent passif. Autrement dit l'approche communicative trace le passage de la passivité (réception des connaissances) à l'action (exploitation des connaissances dans la situation d'enseignement/apprentissage) comme objectif à atteindre. Ce qui est appelé par les didacticiens acquisition des compétences.

Parmi les compétences que cherche l'enseignement/apprentissage du FLE à installer et développer chez les apprenants, l'expression orale est considérée non seulement une discipline à enseigner, mais aussi un outil au service de l'enseignant lors de l'enseignement d'autres disciplines.

La composante de l'expression orale vise à faire des étudiants, ceux qui sont capables de s'exprimer devant les individus faisant partie de la même ou bien une autre société, autrement dit l'expression orale cherche à offrir à la société des futurs citoyens hyper actifs et capables d'entamer toute sorte d'échange intellectuel. A priori, nous devons dire que la composante d'expression orale est souvent précédée par celle de la composante de la compréhension orale ; suite au fait que l'apprenant a besoin d'écouter parler une langue et comprendre le contenu du message transmis afin de pouvoir s'exprimer oralement.

Dans ce sens J-P Cuq et I. Gruca expliquent :

« Pour l'analyse et pour la clarté, l'expression est différenciée de la compréhension, mais les deux compétences sont en étroite corrélation et les dissocier est bien artificiel. De plus, il y a gros à parier que l'apprentissage de l'une sert le développement de l'autre : mieux lire, c'est mieux écrire et mieux entendre et écouter c'est mieux parler. »¹

Parmi les stratégies d'enseignement d'expression orale en classe de FLE, le débat repose sur une sorte d'interaction verbale entre tous les acteurs de la situation d'enseignement/apprentissage. Cette activité purement communicative peut être au service de l'enseignant qui vise à installer et développer les capacités des apprenants en expression orale d'une part, et contribue à la réussite de l'enseignement/apprentissage d'autres disciplines au niveau de la classe de FLE de l'autre part.

« L'oral n'est pas uniquement le temps de parler des élèves, c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, [...] L'oral est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole. »²

La pratique du débat en classe demeure un moyen d'enseignement de l'aspect oral de la langue française, ainsi qu'il est impératif qu'elle soit structurée et organisée selon les principes et les fondements de cette activité afin d'atteindre les objectifs de la situation d'enseignement/apprentissage du FLE, notamment en matière d'expression orale qui désigne la mise en œuvre de la communication à travers la langue d'étude.

En général, l'objectif principal d'enseigner l'expression orale en classe de FLE est de rendre l'apprenant actif durant toutes les situations d'échanges verbaux. Il sera capable par conséquent de communiquer avec toutes les personnes faisant partie de la société, néanmoins le succès du processus d'installation de la compétence en expression orale dépend directement de la notion de motivation. Cette dernière est considérée comme le facteur indispensable grâce à sa contribution dans l'échange entre tous les acteurs de la situation d'enseignement / apprentissage au sein de classe de FLE. Ainsi que la pratique du débat en classe reste une stratégies qui aide l'enseignant à installer la compétence en expression orale chez les apprenants par le moyen d'échange qui se passe entre tous les participants, ce qui nous a renforcé notre motivation de choix. Nous devons mentionner que notre choix est fondé

¹ CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2002, p 98.

² HALTE Jean Françoise, *Pourquoi faut il oser l'oral ?* Article dans : *Oser l'oral*, p16.

également sur notre expérience personnelle. Nous avons énormément profité de la pratique du débat au sein de classe afin d'améliorer notre maîtrise de la langue, plus particulièrement en matière d'expression orale.

Vu que l'oral désigne une pratique de communication à travers une langue clairement définie, ainsi que le débat peut être pertinent dans le processus d'installation de la compétence en expression orale chez les apprenants de FLE, nous essayerons à travers notre travail de recherche de montrer les avantages d'usage de cette activité communicative, notamment son rôle dans l'amélioration de la compétence en expression orale. Nous tenterons également de montrer le rôle de l'organisation du débat dans la pratique de l'échange entre les apprenants.

Pour commencer le traitement de notre sujet qui s'associe au rôle du débat dans l'amélioration de la compétence en expression orale chez les apprenants de FLE, nous nous sommes mis à interroger comme suit :

Comment peut-on améliorer la compétence des apprenants en expression oral à travers la pratique du débat ?

Pour répondre à la question, nous allons émettre les hypothèses suivantes :

- La maîtrise de l'oral repose généralement sur sa pratique, ainsi que la prise de parole des apprenants dépend directement du facteur de motivation, nous supposerons donc que le débat peut être pertinent dans le déclenchement de la motivation chez les apprenants.
- Une fois que les apprenants sont motivés, l'interaction se déclenche automatiquement et leurs difficultés seront divulguées et surmontées grâce à l'aide de l'enseignant, ainsi que l'échange qui se déroule sous forme de débat.
- À travers l'échange de propos et l'alternance des interventions, chaque apprenant enrichie individuellement son bagage linguistique afin de l'utiliser dans les différentes situations de communication, ce qui améliorera par la suite sa compétence à l'oral.

En effet, nous avons opté pour l'observation des séances d'enseignement du module de compréhension et expression orale au niveau de la classe de la première année licence littérature et langue française afin d'avoir une vision approfondie sur le déroulement de la séance. Notre travail de recherche se focalise donc sur la démarche descriptive et analytique.

Ce modeste travail se divise en deux parties principales, la première est purement théorique, nous l'avons consacrée au traitement des deux pôles de notre thème.

Chapitre I : Intitulé l'enseignement / apprentissage de l'expression orale en Algérie est consacré au traitement de la conception de l'oral et son statut dans le cadre scolaire.

Chapitre II : qui s'intitule le débat au sein de la classe de FLE traite l'introduction du débat dans la classe de FLE, ainsi que son impact sur l'enseignement / apprentissage de l'oral.

La deuxième partie se veut pratique et comporte un seul chapitre :

Chapitre III : nommé la mise en œuvre du débat, comporte notre enquête, ainsi que l'échantillon et le corpus. Ce chapitre contient également nos observations et les analyses des résultats.

A partir de notre enquête, nous allons confirmer nos hypothèses, ce qui va être assuré par la conclusion générale qui sera la phase finale de notre travail de recherche.

Cadre théorique

Chapitre I

*L'enseignement / apprentissage de
l'expression orale en Algérie*

Introduction

L'oral est un moyen de communication par excellence, une manière d'échange intellectuel entre les individus de la société. Cet aspect de la langue a pour objectif de faciliter la transmission des savoirs et des connaissances.

L'oral peut avoir un statut très important dans la vie quotidienne des individus, notamment celle des apprenants des langues étrangères où la compréhension et l'expression orale sont omniprésentes afin d'accomplir le processus d'enseignement / apprentissage des langues.

Nous allons consacrer ce chapitre au traitement des grands axes de l'oral comme élément indispensable dans les situations de communication, nous allons également parler de l'oral dans le contexte scolaire. Afin de montrer ses caractéristiques par rapport à l'écrit. En Outre, nous essayerons de dégager le rôle et l'importance de l'oral comme discipline à enseigner à l'établissement scolaire.

I.1- Qu'est-ce-que la langue orale ?

En général, l'oral désigne le fait de : parler, écouter, comprendre, argumenter, c'est l'image phonologique d'une langue; l'oral est donc son caractère vocal. L'oral est le fait de transmettre un message à l'autre, ou le comprendre à travers une langue clairement définie, tout en exploitant tous les moyens pouvant faciliter la transmission d'informations (connaissances antérieures, pré requis, conviction).

Comme c'est le cas pour la langue écrite, la langue orale est considérée comme étant un moyen de communication. Philippe Perrenoud voit que la langue orale « *est considérée comme un instrument pratique de communication dans des situations concrètes, avec des enjeux concrets : convaincre, argumenter, négocier, s'expliquer, s'informer.* »¹

Nous avons tenté de collecter les définitions multiples du terme “ oral ”, en effet nous avons remarqué que des petites nuances :

Selon Larousse l'oral est « *qui se fait par la parole, par opposition à écrit : Déposition Orale.* »²

¹ PERRENOUD Philippe, *Stratification socioculturelle et réussite scolaire*, Suisse, Droz, 1970, p 78.

² https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral_orale_oraux/56290 consulté le 30 Mars 2019.

Quant au Petit Robert Dictionnaire d'aujourd'hui, l'oral est défini comme « *opposé à l'écrit, qui se transmet par la parole, qui est verbale.* »¹

Encyclopædia Universalis considère le terme « oral » comme « *ce qui est exprimé par la voix, par opposition à l'écrit.* »²

Les dictionnaires et les encyclopédies se mettent d'accord donc sur le fait que la notion d'oral renvoie à tout ce qui est exprimé par la voix, et de notre part, nous devons impérativement dire que l'oral désigne le fait de comprendre l'autre, et lui transmettre le message.

I.2- La notion d'oralité

Tout au long de l'histoire, les civilisations faisaient recours à un moyen de transmission de leurs cultures; ce moyen était la langue, ainsi qu'il y'avait des langues uniquement parlées, et non écrites. Ces dernières ont accomplis le processus de transmission des cultures à travers l'aspect phonologique, ce qui fait apparaître la notion d'oralité qui est relative à la civilisation dont la culture est diffusée par le biais de l'oral.

Dès l'Antiquité, l'être humain usait la parole bien avant la rédaction, nous citons par exemple les contes, les proverbes, les dictons ...etc.

Le processus de transmission de la culture se passait à l'époque à l'aide de l'écoute, la mémorisation et l'imitation; l'oral est donc maîtrisé de la part de l'être humain à un âge précoce. Paul Aron affirme que

*« L'oralité est un mode de communication fondé sur la parole humaine sans autre moyen de conservation que la mémoire individuelle. Par extension, l'oralité désigne ce qui, dans le texte écrit, témoigne de la parole et de la tradition orale. Aussi loin que peut remonter la mémoire humaine, la récitation des mythes, l'accomplissement de rituels ... cette tradition orale repose sur une chaîne de répétition, formée d'individus choisis, et elle est soumise au fonctionnement de la mémoire qui peut sélectionner des souvenirs, modifier les catégories d'interprétation ou enjoliver l'anecdote. Seul le récitant peut attester l'authenticité du message dont l'origine s'est perdue dans le temps. L'apparition de l'écriture n'élimine pas la tradition orale, mais elle réduit son espace et sa fonction sociale. »*³

¹ DEBOVE A -REY, *Le petit Robert. Le dictionnaire de la langue française*, Paris, 1991, p 1317.

² <https://www.universalis.fr/> consulté le 04 Avril 2019.

³ ARON Paul et VIALA Alain, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 2006, p 106.

I.3- La compréhension orale

La compréhension orale désigne l'identification du sens d'une information transmise de la part d'un interlocuteur , ainsi que ce processus se passe oralement , à l'opposé de la langue écrite où la compréhension se fait à travers la découverte du sens dont le texte dispose , par le biais d'un système cognitif (décodage , déchiffrement) , néanmoins l'exploitation des connaissances antérieures est l'élément commun entre les deux aspects de la compréhension .

La compréhension orale est « *une opération mentale, résultant du décodage d'un message qui permet à un lecteur (compréhension écrite) ou un auditeur (compréhension orale) de saisir la signification écrite ou orale.* »¹

Grosso modo , tout type de compréhension et particulièrement celle qui est relative à l'oral nécessite la connaissance du système phonologique de la langue (les phonèmes) de la part de l'interlocuteur , pour qu'il puisse bien divulguer le sens d'une information transmise oralement , ainsi qu'il est souvent censé de saisir tout ce qui est relatif à sa culture , sa communauté tel que le fait de comprendre les expressions idiomatiques , et d'avoir au moins une vision sur les éléments extralinguistiques (gestes , mimiques) .

J.P Cuq conçoit que:

*« la compréhension Suppose la connaissance du système phonologique ou graphique et textuel , la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculés , mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication , sans oublier les facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes , les mimiques ou tout autre indice qu'un locuteur natif utilise inconsciemment. »*²

La Compréhension orale est donc un processus cognitif ayant pour objectif d'identifier un message oral tout en exploitant les éléments antérieurs (connaissances) et extérieurs à la fois.

¹GALISSON Robert et COSTE Daniel, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International, 2003, p 54.

² CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2002, p 09.

I.4- L'expression orale

Selon le dictionnaire de français Larousse, l'expression orale est « *tout ce qui est parlé* » ¹

L'expression orale ne signifie pas forcément le fait de parler une langue, mais elle est plutôt consacrée à la maîtrise de la transmission d'informations à travers le système phonétique qui est la langue orale. L'expression est donc savoir communiquer oralement avec l'autrui dans les diverses situations dans la vie quotidienne, et cela nécessite que l'émetteur exploite tous les éléments qui facilitent l'accès au contenu du message de la part du récepteur, tels que les éléments socioculturels, communautaires, et extralinguistiques.

L'expression orale est donc l'activité langagière que pratique un individu pour exprimer un état ou une situation devant un partenaire, ainsi qu'elle n'était jamais considérée comme étant un processus simple, C.Bizouard souligne que :

« Prendre la parole en public, même avant des proches, est souvent une épreuve. Pourtant, la parole est indispensable à la vie dans notre société. D'autre part, nous avons tous quelque chose à dire que personne ne peut dire à notre place. » ²

Nous devons dire que l'expression orale est une activité complexe qui se diffère d'une personne à l'autre, selon les capacités, les besoins, et l'intention.

I.5- L'opposition oral / écrit

Vu que nous avons défini l'oral, nous devons tout d'abord définir l'écrit pour aboutir à faire la distinction entre les deux aspects de la langue.

I.5.1- Qu'est-ce-que l'écrit ?

Le dictionnaire Larousse définit l'écrit comme « *chose écrite, document écrit, œuvre, ouvrage écrits.* » ³

Selon le dictionnaire linguistique et des sciences du langage « *l'écrit suppose à l'oral ou le « parlé » c'est une représentation de la langue parlée au moyen des signes graphiques.* » ⁴

¹<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290?q=oral#55939> consulté le 01 Avril 2019.

² BIZOUARD Colette, *invitation à l'expression orale*, Paris, GRDE, 2006, p 31.

³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%c3%a9crit/27740?q=%c3%a9crit#27593>.

⁴ DUBOIS Jean, *Le dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2000, p 76.

L'écrit est un moyen de communication ayant pour objectif transmettre les messages en se basant sur un système de signes graphiques. Dans le contexte de la production écrite, l'écrit est étroitement lié à l'écriture. Pour Yves Reuter :

*« l'écriture est une pratique sociale , historiquement construite , impliquant la mise en œuvre , tendanciellement conflictuelle, de savoirs , de représentations , de valeurs d'investissements et d'opérations , par laquelle un ou plusieurs sujets visent à produire du sens linguistiquement structuré à l'aide d'un outil , sur un support , dans un espace socio-institutionnel donné. »*¹

I.5.2- La différence entre l'oral et l'écrit

L'oral et l'écrit sont deux éléments tout à fait différents, ainsi que chacun des deux est lié directement à la communication, en d'autre terme, le point commun est la communication par excellence.

Nous allons montrer les points de divergence :

- La langue orale se base sur un système de signes phonologiques (phonèmes), tandis que la langue écrite est fondée sur un système de signes graphiques (lettres).
- L'oral précède l'écrit ; l'être humain de sa nature commence à parler bien avant d'écrire.
- L'oral est dominant dans la vie quotidienne des gens ; nous parlons plus que nous écrivons, grâce aux relations spontanées entre les individus qui ne demandent jamais une trace écrite lors de la situation de communication.
- L'expression écrite est plus lente, et demande plus de temps, contrairement à l'oral où l'individu est souvent censé d'enchaîner les phrases et transmettre le message.
- L'expression écrite et orale ne se font pas de la même manière ; la première se fait lorsque l'individu s'installe devant sa feuille et rédige son texte, tandis que la deuxième se fait lorsque le sujet s'adresse directement à quelqu'un.
- Quant au vocabulaire, l'expression écrite se base généralement sur un bagage linguistique soutenu, alors qu'un niveau familier est souvent usé à l'expression orale (à l'écrit nous utilisons le verbe : détruire, à l'oral nous disons: bousiller).

¹ REUTER Yves, *Enseigner et apprendre à écrire*, Paris, Construire une didactique de l'écriture, 1996, p 32.

- La langue orale est permissive, ainsi que la langue écrite est plus conforme aux règles linguistiques. Nous pouvons tolérer les accords non faits à l'oral, le remplacement du « nous » par le « on », l'absence du « ne » de négation, également l'usage exagéré des verbes (être, avoir, aller, faire). Tout cela est interdit à l'écrit, ce dernier est donc plus soigné.
- Les signes de ponctuations traduisent les pensées de l'individu, à l'opposé de l'oral où les intonations, les gestes et les mimiques systématisent le débit du discours.

I.6- La spécificité de l'oral

L'oral se caractérise par la mise en pratique d'un amalgame entre les signes linguistiques (phonèmes) et les éléments corporels (voix, gestes, mimiques), la communication orale est souvent instantanée et spontanée à la fois. L'oral saisie également le plus simple registre de langue afin d'accomplir le processus de transmission de savoir ou d'information.

I.6.1- L'écoute

L'écoute est un fait humain désigne l'accueil d'un message sonore dans le cadre de la communication orale. En effet l'écoute est la base de la communication orale, suite à la perception de la parole de l'autre pour le comprendre et arriver également à faire l'échange d'idées. L'individu acquiert l'information au moyen de l'écoute, ce dernier est souvent appelé le facteur d'adaptation de l'individu avec son milieu social.

Contrairement à ce que les gens pensent, le fait d'entendre ne signifie pas forcément "écouter", bien que l'écoute se fait lorsque l'auditeur accorde attention aux propos de l'autre, alors que le fait d'entendre ne nécessite jamais l'attention.

Comme la parole est la source d'information orale, l'écoute se rapporte directement à cette dernière. Dès son enfance, l'individu possède une faculté naturelle d'identifier les sons, les reconnaître, et les reproduire par la suite, il écoute souvent ce que ses parents disent, ces mots prononcés vont être reconnus et reproduits plus tard. L'écoute vise donc l'identification d'un message sonore d'une part, et contribue à la reproduction et la prise de parole de l'autre part, c'est pourquoi cet acte est considéré comme étant élément fondamental de l'oral.

Elisabeth Lhote affirme que « dans le cas du bébé on considère que le babillage aide l'enfant à prendre conscience des possibilités de son tractus vocal, qui évalue rapidement au cours des premières années de la vie. » ¹

I.6.2- La perception parolière

La perception de parole était à travers le temps un des sujets mystérieux qui étonnaient l'être humain, par conséquent, plusieurs recherches ont été faites afin d'expliquer le processus, notamment en sciences humaines et sociales.

Selon Michel Billières

« En langue maternelle, lorsque nous nous écoutons, notre interlocuteur produit en moyenne entre 100 et 200 mots par minute. Ceci correspond à l'émission de 3 à 4 syllabes ainsi qu'à l'actualisation de 12 à 20 phonèmes par seconde. Cela signifie que nous identifions un mot toutes les 400 millisecondes environ en allant le récupérer au sein d'un lexique mental comprenant quelques 60 000 unités pour un individu normal. Cette activité peut se poursuivre longtemps, et nous comprenons en temps réel, sans effort et sans fatigue. » ²

La perception se définit d'un point de vue cognitiviste comme un processus de traitement d'information sensorielle qui se déroule au niveau du cerveau humain. Un processus complexe aidant l'individu à bien connaître son environnement, son partenaire de communication, en outre, elle lui permet de construire les représentations mentales.

De ce fait, Bagot voit que

« la perception désigne l'ensemble des procédures qui nous permettent de prendre connaissance du monde environnant et de construire nos propres représentations mentales de ce monde [...] elle implique de nombreux traitements au cours desquels l'individu interprète les informations issues de l'environnement en fonction de ses attentes et de ses motivations , compare à ses représentations en mémoire , prend des décisions , effectue des choix se construit en somme une représentation du monde extérieur . Il est d'ailleurs courant de parler « d'activités perceptives » ou de « constructions perceptives » plutôt que de perception, pour mettre en avant le caractère actif, l'engagement personnel de l'individu lors d'une tâche perceptive. » ³

¹ LHOE Elisabeth, *Enseigner l'oral en interaction*, Paris, Hachette, 2001, p 43.

² BILLIÈRES Michel, *la perception de la Parole*, Paris, Nathan, 2006, p16.

³ BAGOT Jean-Lionel, *information, sensation et perception*, Paris, Cursus, 1999, p 112.

Selon Élisabeth Lhote

« D'un point de vue psycholinguistique, on considère que la perception de la parole est une étape importante dans le processus qui vise à transformer des ondes acoustiques en signification. La psychologie cognitive propose une structure hiérarchisée du processus dans le plus bas niveau serait constitué par la transformation de l'onde acoustique effectuée par l'oreille et le plus haut niveau celui des opérations mentales effectuées par le système nerveux central. »¹

Nous devons donc noter que la perception n'est plus un acte humain simple, mais plutôt une activité dynamique et complexe qui fait recours à plusieurs mécanismes cognitifs, ainsi qu'elle met en œuvre le rôle de l'être humain lors de la construction de sa représentation mentale grâce à ses besoins, souvenirs et émotions. En outre, la perception s'effectue sur deux niveaux, le premier (bas) se rapporte à la réception des ondes acoustiques et la comparaison de l'information acoustique aux éléments phonologiques dont le cerveau humain détient , le second convient à l'analyse des phonèmes reçus et le traitement sémantique , ce qui fait intervenir la reconnaissance des mots .

I.6.3- Les gestes corporels

Le geste est un mouvement corporel ayant pour objectif de renforcer et illustrer la parole, et bien corroborer la transmission du message lors de la situation de communication. La gestuelle est étroitement liée à la langue orale.

Galisson affirme que le geste *« est un mouvement corporel (de la tête, du visage, des bras, des mains, des pieds ... etc.) révélant un état psychologique en visant d'exécuter une action à transmettre (ou renforcer) un message. »²*

Quant à l'écrit, le dessinateur peut prendre le temps convenable pour transmettre le message de manière simple et accessible. Cependant l'oral se base particulièrement sur les gestes et les mouvements corporels, il se peut aussi que le recours aux gestes soit spontané et incontrôlable. C'est pourquoi l'individu est censé d'être attentif pour éviter la trahison de son corps envers lui-même.

¹ LHOUE Elisabeth, *Enseigner l'oral en interaction*, Paris, Hachette, 2001, p 87.

² GALISSON Robert et COSTE Daniel, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p 250.

I.6.4- Le regard

Dans la situation de communication orale, le regard peut avoir le statut de l'élément primordial lors de cette dernière. Nous pouvons dire qu'il désigne la clé de la prise de contact entre les interlocuteurs quand ils se parlent. Il est impératif que chacun fixe son regard sur l'autre pour recevoir le message et exploite également tout ce qui accompagne la parole et avoir la compréhension orale comme finalité. La personne ayant la parole (l'émetteur) est obligé de contrôler son regard pour désigner l'autre personne (récepteur) auquel elle s'adresse. Le regard est donc un accord organisant la situation de communication comme l'affirme Colette Bizouard « *regarder son public au moins de temps à l'autre est toujours en commençant, c'est créer une connivence, un accord avec lui, c'est lui montrer qu'on ne l'oublie pas.* »¹

I.6.5- L'intonation

L'intonation est un paramètre hyper important de la parole, un élément prosodique qui se rapporte à une mélodie produite par la parole, ainsi que sa variété peut définir le type d'énoncé et la phrase verbale utilisée. De plus elle contribue à l'éclaircissement du vœu de l'interlocuteur et la gestion également de l'expression orale. En outre, l'intonation peut être définie comme variation de hauteur et bassesse de voix, dans le but de bien orienter le récepteur vers une interprétation convenable.

Baylon et Paul Fabre ont défini l'intonation comme « *variation de hauteur du ton laryngien qui porte sur une suite de mots et formes. La courbe mélodique de la phrase. Les faits de l'intonation renseignent non sur l'identité de celui qui parle, ils ont une fonction impressive.* »²

En effet, on peut distinguer trois fonctions de l'intonation :

- 1- La fonction distinctive** : contrairement à l'écrit, étant donné que l'oral n'a pas de signes de ponctuation, la fonction distinctive permet de distinguer les phrases différentes selon le type de chacune.

Ex : il regarde le match (intonation descendante) ____ Phrase déclarative.

Il regarde le match (intonation montante) ____ phrase interrogative.

¹ BIZOUARD Colette, *invitation à l'expression orale*, Paris, GRDE, 2006, p 58.

² BAYLON Christian et FABRE Paul, *initiation à la linguistique*, Paris, Arman Colin, 2009, p 101.

Il regarde le match (intonation montante) ____ Phrase impérative.

2- La fonction démarcative : elle peut avoir la forme d'une séparation entre les groupes de mots prononcés d'un seul coup, ou ce que nous appelons les groupes rythmiques, pour rendre l'énoncé plus clair.

Ex : Quant à la phrase « c'est cool Oualid », nous mettons un ton montant pour montrer une affirmation identitaire, et un ton descendant pour exprimer un compliment.

3- La fonction expressive : elle est relative aux émotions, idées et positions de locuteur, l'énoncé peut généralement avoir plusieurs interprétations, ce qui veut dire que tout dépend de ce que le locuteur veut dire par sa phrase verbale. Passy, dans son ouvrage "*phonétique et ponctuation du français*" a bien cerné le principe de la fonction expressive en proposant l'exemple du terme « oui » ayant des sens différents selon l'interprétation et l'attitude des locuteurs.

Oui : [c'est mon avis]

Oui [il affirme cela]

Oui [est-ce vrai ?]

Oui [pas possible !]

Oui [c'est possible mais j'en doute]

Oui [c'est bien clair]

Oui [sans doute au premier alors, mais ...]

I.6.6- Le Débit

Le débit à l'oral correspond à l'augmentation et la dégradation de vitesse par laquelle le locuteur parle, il est désigné par la moyenne de syllabes par seconde. Le débit est un indicateur pouvant montrer même la situation psychologique dans laquelle se trouve le locuteur. Ce facteur peut montrer l'intention de la personne qui parle ; celui qui veut expliquer une idée parle (en général) rapidement, contrairement à celui qui veut exprimer ses sentiments, ce dernier parle lentement.

Dans le domaine des langues étrangères, le débit peut notifier la capacité de pratiquer une langue (oralement), et le niveau de maîtrise de la part d'un locuteur.

Lhote a mentionné que:

« [...] de nombreuses études ont donné des statistiques sur le débit moyen selon le type de discours et la situation de communication dans laquelle se trouve le locuteur. Il ne faudra pas oublier bien entendu la variante individuelle. Il est donc difficile de caractériser un locuteur en fonction de débit rapide, moyen ou lent. »¹

I.6.7- Le rythme

Nous pouvons dire que la syllabe est la plus petite unité interrompue de la langue orale, et le débit est le nombre de syllabes produites lors de la communication verbale. Le rythme englobe le débit et la syllabe à la fois ; ce qui veut dire que ce facteur comprend la division des phases de pause et la prolongation de la parole. Ce qui fait que la durée de la parole soit courte ou longue.

I.6.8- Le timbre

La notion du "timbre" est un peu compliqué, parce qu'elle renvoie aux caractéristiques humaines de l'interlocuteur. Le timbre désigne la qualité de voix d'un interlocuteur de manière générale et la meilleure exploitation de la voix pour mieux transmettre le message de la part de l'émetteur de la situation de communication, ce qui fait appel au facteur biologique. C'est pourquoi l'ensemble de maladies relatives aux cordes vocales humaines peuvent influencer la parole des individus en question.

I.6.9- L'accentuation

L'accentuation, pour Pierre R. Leon « est le résultat d'un effort expiatoire et articulatoire qui se manifeste par une augmentation physique de longueur d'intensité et éventuellement un changement de fréquence passant de syllabe inaccentuée à syllabe accentuée. »²

Jean Louis Duchet voit que « c'est très généralement, la mise en valeur d'une syllabe réalisée par des moyens phoniques sur lesquels les phonéticiens ne sont pas toujours d'accord :

¹ Lhote Elisabeth, *Enseigner l'oral en interaction*, Paris, Hachette, 2001, p 95.

² LEON Pierre, *l'accent en français contemporain*, Paris, FOGF, 1979, p 58.

*intensité, hauteur mélodique, durée, les trois résultent d'un effort musculaire plus grand dans l'articulation. »*¹

L'accentuation s'associe à la syllabe parolière, en d'autre terme, elle est liée uniformément à la durée et l'intensité de la syllabe.

I.7- L'oral dans le contexte scolaire algérien (classe de FLE)

La langue est considérée comme étant le moyen primordial de la communication, la maîtrise de chacune nécessite la pratique de l'oral dans les diverses situations de communication, cela fait que la compréhension et l'expression orale des langues, notamment de la langue française demeurent des disciplines essentielles à enseigner à l'école algérienne.

I.7.1- Le statut du français en Algérie

Tout au long de son histoire, le territoire algérien a été occupé par plusieurs civilisations, l'Algérie abritait plusieurs peuples à côté des habitants natifs du pays (les berbères), ce qui a créé par la suite une coexistence d'une panoplie de langues. Nous citons par exemple l'arabe standard, l'arabe dialectal algérien, le berbère et le français comme la langue du colonisateur qui a régné pendant 130 ans. Nous pouvons donc prétendre que le français était un héritage culturel de la période coloniale.

Durant la colonisation, les français ont implanté le français comme une langue maternelle qui surplombait sur la quasi-totalité des établissements scolaires algériens, malgré que ces derniers ont refusé et contesté le fait que le français soit la première langue au niveau national, ils ont fini par accepter, à partir de ce moment, le français dominait à côté de toutes les langues existantes.

Juste après l'indépendance, le français a reculé en quelque sorte, suite aux efforts fournis par le gouvernement algérien afin de donner à la langue arabe son statut initial. L'arabe a donc gagné du terrain et dominait par rapport à la langue française. Néanmoins, la majorité de la population algérienne use le français dans les différentes situations de communication. Il est arrivé même qu'ils pratiquent un amalgame entre le français et l'arabe dialectal, ce qui a fait apparaître le français Algérien dont les algériens se basent significativement pour s'exprimer.

¹ DUCHET Jean Louis, « la phonologie » que sais-je ?, Rabat, Dar El Afaq, 1995, p 107.

I.7.2- Le français dans l'enseignement supérieur Algérien

Le français est une langue étrangère en Algérie, tandis qu'elle est présente dans tous les domaines, notamment celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Grâce au fait que la majorité de filières techniques et scientifiques assurent leur enseignement en se basant sur cette langue. En plus, la filière de lettres et langue française est enseignée dans toutes les facultés nationales des lettres et langues étrangères. Quant au ministère de l'éducation nationale, le français est destiné aux élèves dès le cycle primaire.

De ce fait, Achouche affirme que *« malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en suivies, les positions de français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant quantitativement progressée du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. »*¹

De nos jours, le français est enseigné aux étudiants algériens pour des objectifs communicatifs, autrement dit, vu que l'état algérien a remarqué que le français est omniprésent dans la société algérienne même si l'occupant l'a quitté depuis 50 ans, il a décidé de faire de la langue française celle qui est obligatoire à apprendre pour accomplir le processus de communication entre tous les individus de la scène nationale.

I.7.3- L'enseignement de l'expression orale dans la classe de FLE

Comme l'enseignement / apprentissage de l'expression orale sert souvent à rendre l'étudiant capable de communiquer oralement avec l'autrui, l'oral demeure une discipline primordiale à enseigner à l'école. Nous pouvons même dire que le déroulement de la séance de l'oral et ce qui se passe entre l'enseignant et l'apprenant donne à l'oral une mission principale dans le processus d'enseignement / apprentissage du FLE. Sans aucune ombre du doute l'oral (expression) est la discipline sur laquelle les autres matières s'articulent.

*« L'oral est le médium de toutes les activités de classe. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas le considérer comme un moyen mais aussi comme un objet d'apprentissage. C'est dans ce sens que certains auteurs insistent sur la nécessité de l'intégrer dans la classe comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques, tout comme l'écrit. »*²

¹ ACHOUCHE Mohamed, *La situation sociolinguistique en Algérie: langues et migration*, Grenoble, Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981, p 152.

² OUYOUGOUTE Samira, *Quelle (s) méthode (s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie*, synergie Algérie n : 12.

Dans une Classe de langue , notamment celle du FLE , l'oral peut avoir deux statut principaux, le premier le désigne comme une discipline à enseigner , ce qui nécessite la planification et la pratique des méthodologies d'enseignement par l'enseignant d'une part , et la pratique de la langue orale en classe par l'apprenant de l'autre part. Le deuxième rend l'oral un moyen d'apprentissage de tout type de savoir, notamment de la langue étrangère (FLE pour notre cas). Peu importe le type de savoir à apprendre, sa construction fait recours impérativement à l'oral, et cela se passe grâce aux échanges oraux entre les acteurs de la situation d'enseignement / apprentissage. Lors d'une séance d'enseignement de grammaire par exemple, il se peut que l'étudiant pose une question relative au cours pour bien renforcer sa compréhension en se basant logiquement sur l'oral, ainsi que la fonction principale de la langue orale est la communication.

Claudine Garcia-Debanç, Dans son œuvre : *comment enseigner l'oral à l'école primaire* a expliqué la fonction de l'oral dans l'enseignement /apprentissage des langues (Le FLE pour notre cas) sous forme de tableau suivant :

1- L'oral moyen d'expression • postulant : • Situation / moyens :	L'expression orale favorise le développement personnel et la construction d'une identité sociale. Délégation de la parole aux élèves, conseils d'élèves, moments de libre expression.
2- L'oral moyen d'enseignement • Postulant : • Dimensions cognitives de l'apprentissage : • Dimensions communicationnelles de l'apprentissage : • Situation / moyens :	L'oral du maître sert à la transmission d'informations et à la régulation pédagogique. Les élèves intègrent de nouvelles connaissances ; ils doivent traiter des informations verbales. Les élèves apprennent les codes de civilité scolaire. Audition d'exposé, de cours, cours dialogué
3- L'oral objet d'apprentissage : • Postulant :	Les élèves peuvent apprendre à communiquer, maîtriser la langue orale, maîtriser des genres

• Apprentissages : • Situation / moyen :	oraux. Les apprentissages peuvent être communicationnels, linguistiques, locutoires. Pratique d'exercices ciblés, épousés, jeux de rôles, activités langage.
4- L'oral moyen d'apprentissage : • Postulant : • Dimensions cognitivo-communicationnelles de l'apprentissage : • Situations / moyens :	Les élèves apprennent la verbalisation et par l'interaction. La verbalisation et les interactions obligent à restructurer, à intégrer des apports d'informations, à intégrer dans son propre discours des éléments venant du discours d'autrui Mise en place de la situation de pratique interactionnelle du langage.
5- L'oral objet d'enseignement : • Postulants : • Dimensions cognitivo-communicationnelles : • Situations / Moyens :	Verbalisation et interactions un objet d'enseignement. L'objectivation de ce qui est en jeu dans la verbalisation et l'interaction permet de réaliser des apprentissages de discours sur le travail langagier Construction de dispositifs, définition de tâches langagières, gestion a favorisé le contrôle méta discursif.

La fonction de l'oral dans la classe de FLE.¹

¹ GARCIA-DEBANC Claudine, *comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Paris, Hatier pédagogie, 2004, p 45.

I.7.4- L'interaction en classe de FLE

Appelée aussi la rencontre, l'interaction est un échange communicatif verbale qu'exercent les individus les uns sur les autres afin de transmettre les informations relatives à un sujet clairement défini.

En ce qui concerne le contexte scolaire, notamment celui des langues étrangères (le FLE pour notre cas), la majorité des nouvelles méthodologies d'enseignement considèrent l'interaction comme élément essentiel dans une classe de langues. Cette notion tient son importance du rôle qu'elle joue dans le développement des compétences langagières grâce à la pratique de la langue.

Nous pouvons dire que l'interaction est un outil d'amélioration d'expression orale chez les apprenants d'une classe de FLE, suite à l'échange d'idées qui se fait entre les participants (apprenants), et cela fait recours à l'usage d'un bagage linguistique considérablement important. Autrement dit, les apprenants sont appelés à interagir en classe afin de développer leur niveau en expression orale.

I.8- Le statut de l'oral dans les méthodologies d'enseignement

L'enseignement/apprentissage des langues étrangères (FLE pour notre cas) accorde un statut important à l'oral, ce qui était prouvé par l'omniprésence de cette discipline dans la majorité des méthodologies d'enseignement, tandis que son statut se change d'une méthodologie à l'autre. Autrement dit ; l'oral n'est pas pris par les mêmes degrés, c'est pour cela nous allons traiter la place qu'occupe l'oral dans chacune des méthodologies.

I.8.1- La méthodologie traditionnelle (grammaire-traduction)

Historiquement, elle est classée comme la première méthodologie d'enseignement, dès son apparition, ce courant visait à enseigner les anciennes langues (latin, grecque). Comme son nom l'indique, la méthodologie traditionnelle se base fondamentalement sur la traduction, tout en faisant recours à la langue maternelle. La méthodologie traditionnelle a consacré la quasi-totalité de ses fondements à la grammaire et à l'écrit. Dans ce cas, l'enseignant est censé d'expliquer les règles grammaticales qui constituent la langue cible, tout en expliquant les cas exceptionnels de chacune; ainsi qu'il utilise particulièrement la langue maternelle pour renforcer la compréhension des apprenants, de plus, le maître use souvent les équivalents relatifs à chaque mot utilisé dans la langue étrangère enseignée. Les apprenants sont souvent passifs, ils s'apprennent ce que le maître leurs enseigne sans interaction remarquable. Du

coup, la méthodologie grammaire-traduction n'accorde pas une grande importance à l'oral, ainsi qu'elle s'intéresse plutôt à l'enseignement des règles de syntaxe pouvant faciliter l'accès au sens par rapport aux apprenants.

«L'enseignement vise l'apprentissage de la langue à travers la connaissance d'un lexique riche et des règles de grammaire et de syntaxe nécessaires à la transmission du sens . Les exercices pratiqués sont la version, le thème, l'analyse grammaticale, l'apprentissage par cœur. La langue étrangère véhicule une culture cultivée qui s'incarne dans les textes littéraires. »¹

I.8.2- La méthodologie directe

La méthodologie directe est née sous forme d'une réaction de la précédente. De ce fait, la notion de traduction est totalement écartée. Nous pouvons même dire que la méthodologie directe était la première forme d'enseignement direct de la langue étrangère, ainsi qu'elle permet d'enseigner la L2 à un ensemble d'étudiants n'ayant pas une L1 commune.

Contrairement à la grammaire-traduction, la méthodologie directe incite l'enseignant à exploiter ses représentations mentales relatives au mot expliqué et les lier avec les objets qui se trouvent au niveau de la classe d'enseignement. L'enseignant est appelé également à utiliser ses moyens physiques (regard, mimiques, gestes corporels) pour atteindre la compréhension de ses apprenants. Pour expliquer la signification du mot "Chaise", il se charge impérativement de montrer la sienne, et afin de faire comprendre aux apprenants le sens du mot "liberté" que l'on considère abstrait, il doit faire recours à la gestuelle pour transmettre le message.

L'apprenant, de sa part, est obligé d'interagir en se basant sur la langue cible pour la bien pratiquer. Dans ce cas, l'oral occupe une bonne place dans la méthodologie directe comme étant un moyen d'apprentissage.

I.8.3- La méthode audio-orale

La première méthodologie ayant introduit les outils d'enregistrement vocal (les magnétophones), et les moyens audiovisuels qui visent la mémorisation des mots et expressions d'une manière intensive de sorte que ces structures linguistiques soient

¹ TARDIEU Claire, *La didactique des langues en 4 mots clés*, Paris, 2008, p 31.

mémorisées « dont l'objectif est de faire répéter les structures linguistiques de façon systématique et intensive de sorte qu'elles s'en trouvent mémorisées et automatisées. »¹

La méthode audio-oral se donne pour objectif l'amélioration des compétences rédactionnelles et orales à la fois, néanmoins, l'oral se trouve au premier plan, suite à l'importance que donne la méthodologie aux exercices de répétition et de discrimination.

I.8.4- L'approche communicative

Comme son nom l'indique, l'approche communicative se base entièrement sur la communication, l'interaction des apprenants du FLE en classe. Ce qui peut développer la compétence et la maîtrise de la langue chez eux.

L'approche communicative donne à l'oral un statut hyper important, nous pouvons même dire qu'il est considéré comme étant une discipline primordiale à enseigner et un outil favorisant l'apprentissage d'autres disciplines. L'enseignant se charge donc de proposer des thèmes significativement importants par rapport aux apprenants (actualité, jeunesse, sport, beauté) afin de les amener à s'exprimer, interagir, ou bien les mettre dans le bain linguistique et les inciter à bien pratiquer la langue.

I.8.5- L'approche par compétence

L'approche par compétence est une nouvelle méthodologie d'enseignement. Apparue en 2002 pour la première fois, cette nouvelle méthodologie visait la construction des compétences chez les apprenants. Cette méthodologie considère l'expression orale comme une capacité essentielle à déclencher chez les apprenants dans le but d'améliorer leurs connaissances langagières afin qu'ils soient capables de communiquer en classe et en dehors de l'école.

L'approche par compétence propose des activités multiples pour renforcer les habiletés en expression orale chez les apprenants en question, nous citons par exemple le travail de groupe, les débats, le dialogue et l'interview.

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Collection_Hirschsprung consulté le 03 Avril 2019.

I.9- Capacités et objectifs visés par l'enseignement de l'expression orale en classe du FLE

Comme tout autre type d'enseignement et d'acquisition des savoirs, l'enseignement de l'expression orale en classe de FLE vise l'atteinte des objectifs relatifs à la langue elle-même, et également des capacités à développer chez les apprenants en question.

Nous allons traiter les objectifs d'enseignement de l'expression orale en classe sous forme des points suivants :

- Amener l'apprenant à exploiter l'écoute pour améliorer sa compréhension.
- L'exploitation des données de la part de l'apprenant afin d'émettre des hypothèses sur le contenu de message oral.
- Amener l'apprenant à bien distinguer les éléments de la situation de communication.
- Aider l'apprenant à bien analyser le message pour dégager les mots clés facilitant l'accès au contenu.
- Développer les capacités cognitives chez les apprenants.
- Aider l'apprenant à découvrir le champ lexical en situation.
- Orienter l'apprenant vers la reconnaissance des structures grammaticales en contexte.
- Déclencher chez l'apprenant l'exploitation des connaissances antérieures relatives au sujet.
- Amener l'apprenant à utiliser le niveau de langue convenable par rapport à la situation de communication.
- Aider l'apprenant à se positionner convenablement lors de la situation de communication.
- Déclencher les capacités de conviction chez les apprenants en question.

I.10- Les activités utilisées à l'enseignement de l'expression orale

Dans le but de déclencher l'interaction en classe de FLE, les enseignants se chargent de choisir des activités bien déterminées, ce choix est décisif dans la plupart des cas. À ce sujet une panoplie d'activités est proposée par les didacticiens :

- **Le dialogue** : l'enseignant fait recours à un sujet qu'il voit intéressant, ce dernier sera traité par les apprenants, chacun et son avis. à ce moment l'interaction commence à avoir lieu suite au partage d'idées.

Il se peut aussi qu'il utilise la lecture dialoguée pour enrichir l'interaction au niveau de la classe.

- **Le débat** : une activité hyper importante qui vise la meilleure pratique de langue. Après avoir choisi un sujet, les participants commencent à partager les idées et exprimer leurs avis tout en respectant l'autre. Néanmoins chacun essaie de convaincre l'autre, ce qui est le cas pour les polémiques.
- **L'exposé** : une manière de prise de parole ayant la forme d'une présentation orale d'un sujet précis suite à une recherche faite au préalable.
- **La discussion spontanée** : nous pouvons dire qu'elle est considérée comme une astuce de déclenchement d'interaction et une sorte d'animation de classe pour favoriser l'ambiance en classe, ainsi que cela se fait d'une certaine modération.

Conclusion

L'expression orale est une discipline essentielle dans l'enseignement / apprentissage des langues étrangères, ainsi qu'elle peut avoir le statut d'un outil d'apprentissage de tout autre type de discipline. Nous devons donc dire que l'expression orale en classe de FLE est un processus complexe qui nécessite la bonne application des méthodologies d'enseignement de la part de l'enseignant d'un côté, et la motivation et l'interaction du côté des apprenants de l'autre part. Ce qui oriente l'enseignant et l'apprenant vers l'enseignement / apprentissage estimé dans la classe de FLE.

Chapitre II

Le débat au sein de la classe de FLE

Introduction

Le débat est une activité communicative très répandue dans le monde entier, un processus d'échange et de transmission de savoirs entre les individus dans le cadre de la communication sociale.

Dans la classe de langue, le débat est souvent utilisé comme activité langagière et stratégie ayant pour objectif l'installation des compétences en expression orale chez les apprenants, ainsi que son déroulement est convenablement structuré afin d'atteindre tous les objectifs visés dans la situation d'enseignement/apprentissage des langues, notamment celle de la langue française qui se caractérise particulièrement par ses exceptions à l'écrit et à l'oral.

Dans ce présent chapitre, nous allons tenter de dégager les points essentiels qui caractérisent le débat, plus particulièrement dans le contexte scolaire où il occupe une bonne place dans le processus d'enseignement de l'expression orale chez les apprenants de FLE.

Nous allons aborder dans ce deuxième chapitre tout ce qui concerne le débat comme activité réglementée dans laquelle chacun des acteurs de la situation d'enseignement/apprentissage joue son rôle dans le but de la réalisation et la concrétisation de la pratique de la langue orale.

Nous partirons de la définition du débat, ses règles, ses différentes formes vers son introduction dans le contexte scolaire où il est généralement organisé. Nous traiterons vers la fin les difficultés et les risques rencontrés durant la pratique de cette activité communicative.

II.1- Définition de débat

Le débat se définit généralement comme une discussion orale organisée entre deux ou plusieurs individus autour d'un sujet précis où chacun cherche souvent à convaincre l'autre en se basant sur un ensemble d'arguments strictement structurés.

Débattre désigne le fait de discuter un problème afin de le résoudre. Ainsi que le débat nécessite impérativement le respect des échanges, et également celui des avis, surtout lorsqu'il s'agit des polémiques où les avis sont souvent partagés.

Selon Larousse le débat est « *échange de vues ; discussion au sein d'une assemblée.* »¹

¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9bat/21767?q=d%C3%A9bat#21646> consulté le 28 Avril 2019.

Le dictionnaire Le Petit Robert définit le débat comme « *action de débattre une question, de la discuter. Contestation, discussion, explication, polémique.* »¹

D'après Dolz et Schneuwly, Le débat:

*«Constituant en effet, dans les sociétés démocratiques, l'une des formes courantes de délibération, il se caractérise par une discussion sur une opinion controversée entre plusieurs partenaires qui essaient de modifier les opinions ou les attitudes d'un auditoire. Il peut être envisagé comme un moyen d'atteindre un consensus ou comme la manifestation d'un désaccord irréductible entre des adversaires. Généralement, il précède et prépare une prise de décision. »*²

Le débat est donc une activité sociale ayant la forme d'échange intellectuel entre les participants. Chacun de ces derniers cherche à connaître les avis et les propos des autres dans le but de traiter un sujet ou résoudre un problème ou une situation; ainsi qu'il se peut que cette activité garantisse la contestation et l'opposition, néanmoins les interlocuteurs sont appelés à respecter ses règles pour que la situation soit bien organisée.

II.2- Les règles de débat

Le débat est envisagé comme un outil pertinent dans le cadre de la communication, grâce à sa contribution au déclenchement de la prise de parole chez les partenaires, afin qu'ils discutent un sujet qu'ils qualifient important, ainsi qu'il est impératif qu'ils soient soumis à un ensemble de règles qui gèrent les différentes situations de débat.

Nous allons présenter les règles de débat comme suit :

- **Le respect de l'autre** : durant le débat, les participants sont en contact à proximité, ce qui nécessite le respect. Chacun doit respecter l'autre, et éviter toute sorte de mépris. Le respect est classé comme un facteur primordial pouvant gérer les discussions.
- **Le facteur spatio-temporel** : évidemment, toute sorte de discussion doit avoir un lieu de déroulement à un moment donné.
- **Le sujet** : Le problème ou le thème sur lequel la discussion se déroule.
- **L'objectif à atteindre** : chaque débat est relatif à un problème clairement défini. Les participants cherchent à atteindre des objectifs à partir d'un échange d'avis entre eux.

¹ Robert Paul, *Le petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, société de nouveau Littré, 1967, p 50.

² DOLZ Joaquim et SCHNEUWLY Bernard, *la compétence en expression orale*, Paris, Nathan, 1998, p 163.

- **L'alternance d'interventions** : chaque participant est appelé à intervenir à un instant. Il doit être également branché dans la discussion et écouter les autres, non pas les interrompre et monopoliser la parole.
- **L'objectivité** : durant le débat, les commentaires et les critiques sont objectifs, ce qui veut dire que le participant doit écarter tout ce qui est personnel pour aboutir à la résolution du problème.
- **Le régulateur de débat** : la personne ayant le rôle de gérer le déroulement de la situation et également la répartition des interventions. Comme ce qui est le cas pour la majorité des débats politiques par exemple.
- **L'argumentation** : pour que le débat s'effectue, il est impératif que chaque participant exprime son avis, en le renforçant par des arguments pour arriver à convaincre l'autrui.
- **La fiabilité des arguments** : les statistiques, citations, témoignages donnés par le partenaire doivent être fiables et fondés.

Le débat nécessite la présence de la panoplie de facteurs déjà cités, tandis qu'il n'est pas question que cet échange soit gêné par : Les murmures, la discussion bisontine, la monopolisation de la parole, l'exploitation de la situation pour les raisons personnels. (Surtout dans le cas du débat politique), les insultes et l'absence du respect et enfin et surtout les éclats de rire exagérés.

II.3- Les types de débat

En effet, le débat est omniprésent dans la vie quotidienne des individus, ces derniers cherchent souvent à se convaincre et avoir des visions approfondies concernant un sujet clairement défini.

Dans le cadre de la communication verbale, le débat peut avoir plusieurs types grâce à la multiplicité des domaines dans la vie des individus, ainsi que chaque forme de cette activité communicative vise à atteindre des objectifs liés aux besoins des individus.

II.3.1- Le débat politique

En réalité le débat politique est le type le plus répandu, notamment lorsqu'il s'agit d'un sujet polémique sur lequel se déroule l'échange d'avis, la contestation et l'objection. Le débat tient son statut important dans la vie des individus grâce au rôle qu'il joue dans le traitement des sujets faisant partie de la société, dans le but de résoudre le problème ou la situation évoquée.

Nous pouvons dire que le débat politique est souvent présent sous forme des émissions télévisées qui s'occupent particulièrement d'organiser la situation d'échange en invitant les hommes du domaine qui sont les politiciens dans la plupart des cas.

II.3.2- Le débat scientifique

Le débat scientifique s'intéresse particulièrement à traiter les sujets purement scientifiques (découverte, exploration, phénomène naturel, nouveauté scientifique) afin d'évoquer les théories et les hypothèses émises par les spécialistes du domaine.

Le débat scientifique est en quelque sorte " soutenu", ce qui veut dire qu'il n'est pas destiné à tout le monde, ainsi que les chercheurs et les explorateurs sont souvent concernés. L'organisation du débat dans ce cas se donne pour objectif le partage des opinions et des avis des spécialistes afin de divulguer tout ce qui est relatif aux domaines scientifiques.

Les débats scientifiques peuvent avoir la forme de traitement des exposés de recherche, travaux de fin d'étude...etc.

II.3.3- Le débat dit "citoyen"

Comme son nom l'indique, le débat dit "citoyen" se spécialise à évoquer les sujets faisant partie de la vie quotidienne des individus dans le but de trouver des solutions aux problèmes surplombant au niveau de la société ou également approfondir les visions des individus suite à l'échange qui se passe entre les participants où chacun essaie de convaincre l'autre à travers des arguments bien structurés.

Le débat "citoyen" est destiné à un public considérablement large, autrement dit le plus simple citoyen peut participer afin de résoudre un problème relatif à la société dont il fait partie. Le niveau social et intellectuel est en quelque sorte négligé, contrairement aux types précédents où les participants sont généralement des spécialistes.

II.3.4- Le débat argumentatif

Le débat argumentatif est un échange structuré entre deux discours opposés. Les deux causes se confrontent devant l'auditoire. Les adeptes et les partisans de chaque cause essaient de convaincre les auditeurs en se basant logiquement sur les arguments convenables.

En général, l'objectif principal de l'argumentation au sein du débat argumentatif est non seulement convaincre l'auditeur, mais aussi convaincre les opposants et les amener à changer d'avis par rapport à un sujet clairement défini.

Le débat argumentatif est une discussion ordonnée dont l'objectif est de convaincre par les arguments pertinents et raisonnés. Le participant cherche également à convaincre les autres, mais aussi d'en courir le risque d'être convaincu. Nous pouvons mentionner donc que le débat argumentatif est un moyen de communication par excellence.

II.4- Le débat dans la classe de FLE

Le débat est une forme de communication qui touche à plusieurs domaines de la vie quotidienne des individus, notamment celui de l'enseignement/apprentissage des langues (FLE pour notre cas). Cette activité langagière est souvent présente au sein de la classe de FLE dans le contexte de la transmission des savoirs et l'acquisition des connaissances.

Michel Tozzi voit que le débat est:

« Une interaction sociale verbale entre élèves institués par un dispositif garanti par l'enseignant. Ce dispositif assure à la fois une distribution démocratique de la parole et des exigences intellectuelles. Celles-ci visent à tenter de problématiser des questions ou des affirmations, de conceptualiser des notions, et d'argumenter rationnellement des thèses comme réponses à la question posée, et des objectifs à ces thèses. »¹

En classe de FLE, le débat se déroule entre les apprenants de la langue et l'enseignant afin de bien pratiquer la langue et améliorer les connaissances des étudiants et enrichir le champ de savoir chez eux. Le débat se donne pour objectif dans ce cas amener les acteurs de la situation d'enseignement/apprentissage (apprenants) à pratiquer la langue et surmonter les difficultés langagière.

II.4.1- Le débat comme facteur de socialisation de l'apprenant

En général, l'objectif principal de l'enseignement des langues étrangères et notamment celui de la langue française est de rendre l'apprenant capable à établir les liens de communication au niveau de la société au dans laquelle il vit, autrement dit l'enseignement des langues vise à amener l'apprenant à communiquer couramment en se basant sur la langue d'apprentissage.

¹ TOZZI Michel, *La discussion en éducation et formation*, Montpellier, L'harmattan, 2004, p 65.

Vu que le débat est considéré comme étant une pratique réelle de la langue, cette activité communicative est souvent pertinente dans le cadre de la socialisation de l'apprenant, grâce au fait que le débat incite l'apprenant à réagir et s'exprimer devant le public.

Grâce aux interactions répétitives lors du débat, l'apprenant commence petit à petit à être sociable et actif dans les différentes situations de communication. En outre, l'apprenant deviendra capable de bien exprimer ce dont il a besoin d'exprimer, il apprend également à écouter et respecter les points de vue d'autrui.

II.4.2- Le débat comme outil d'acquisition de savoir

L'interaction et l'échange en classe de FLE amènent l'apprenant à construire un nouveau bagage de connaissances, suite à la panoplie de sujets traités en classe; ces sujets sont liés aux domaines différents, et cela fait que les champs de connaissances chez les apprenants commence à s'élargir. Nous devons noter que l'apprenant n'apprend non seulement ce que le maître l'enseigne, mais aussi ce que ses camarades partagent comme informations.

À force d'évoquer les sujets différents, l'apprenant commence de plus en plus à approfondir sa vision envers les domaines différents, il sera capable par la suite d'entamer les situations d'échange hors l'établissement scolaire. Le débat est donc un moyen facilitant l'accès au savoir pour les apprenants du FLE.

II.4.3- Le débat comme facteur déclencheur de motivation

La motivation est le facteur indispensable de la situation d'enseignement/apprentissage du FLE, nous pouvons même dire qu'elle peut avoir le dernier mot dans la réussite ou l'échec scolaire.

Le débat est un moyen pouvant renforcer la motivation chez l'apprenant, ce dernier augmente sa motivation suite à ses interventions lors du débat, dès qu'il exprime ce qu'il pense en pratiquant la langue, il se trouvera dans une situation psychologique mieux et s'efforcera par la suite à être coopératif dans son enseignement.

Pour bien déclencher et renforcer la motivation chez ses apprenants, l'enseignant se charge de les inciter à parler, les rassurer et également les récompenser. Nous devons dire donc que le rôle de l'enseignant est primordial.

II.4.4- Le débat comme solution pour les troubles psychologiques

Dans une classe de langues, le niveau des apprenants évidemment ne peut être le même sur le plan intellectuel, physique et psychologique. La classe peut contenir des éléments souffrant considérablement des troubles psychiques qui influencent négativement le processus d'apprentissage de la langue chez eux.

Le débat peut être efficace dans le cadre de traitement des problèmes psychologiques grâce à la prise de parole de la part de l'apprenant lui-même, et la motivation de la part de l'enseignant. Le débat en classe vise parfois à résoudre le problème de la timidité qui est causé généralement par le manque de confiance en-soi chez les apprenants.

Les apprenants qui souffrent surtout de la timidité sont toujours paniqués et angoissés. Ils n'osent pas parler ou s'exprimer devant le public car ils ont souvent peur des jugements des autres.

Dès que l'apprenant en question commence à interagir lors de débat, il va avoir une sorte d'estime de soi, il surmontera donc ses difficultés grâce à l'engagement et la volonté et la prise de parole lors du débat.

Le rôle de l'enseignant dans ce cas est très important, c'est à lui d'inciter les apprenants en question à interagir et participer dans le débat, le maître est également appelé à être prudent et interdire toute sorte de mépris envers les éléments souffrant de problèmes psychologiques que nous avons déjà cités.

II.4.5- Les objectifs de la pratique de débat en classe

La pratique de débat au sein de la classe de FLE vise à développer les capacités des apprenants sur différents plans, nous allons traiter les objectifs de l'usage de débat comme suit :

- Inciter l'apprenant à réfléchir, à s'exprimer, et prendre la parole.
- Amener l'apprenant à convaincre l'autre à travers la raison.
- Développer l'esprit d'affrontement des interprétations chez l'apprenant.
- Apprendre aux apprenants à écouter, respecter l'autre et intervenir convenablement.
- Aider l'apprenant à échanger les informations respectueusement.
- Inciter l'apprenant à émettre des hypothèses sur le thème abordé afin d'aboutir à convaincre l'autre.

- Permettre à l'apprenant de construire son savoir à travers l'échange entre tous les participants.
- Permettre à l'apprenant de construire son esprit critique.
- Amener l'apprenant à connaître les véritables enjeux de la démocratie.
- Inciter l'apprenant à être actif dans la vie sociale.
- Orienter l'apprenant vers la maîtrise de la coopération et le travail collectif.

L'enseignement de FLE trace le développement des capacités langagières chez les apprenants comme objectif principal et sert également à améliorer les capacités d'interaction au sein de la société. En outre, les apprenants peuvent se trouver dans des situations psychologiques favorables grâce à la pratique du débat, ce dernier est donc un acte polyvalent ayant pour objectif enrichir les capacités et les compétences sur différents plans.

II.5- Le débat et l'expression orale

L'expression orale est la compétence essentielle que vise l'enseignement des langues, cette compétence facilite l'accès à la communication pour l'apprenant.

Contrairement à l'écrit où l'enseignement se base sur des supports bien déterminés, l'enseignement de l'expression orale demeure une discipline qui fait recours aux stratégies pouvant aider les apprenants à se familiariser avec la langue cible.

En classe de FLE, le débat est un outil efficace dans le processus d'enseignement/apprentissage de cette langue, suite à sa contribution dans le développement des capacités langagières des apprenants, Notamment à l'oral que nous considérons comme capacité essentielle à acquérir de la part de l'apprenant lui-même.

La maîtrise de l'oral nécessite la pratique régulière de la langue afin d'amener les apprenants à se familiariser avec la langue et aboutir à éradiquer toutes les lacunes et les difficultés face à l'aspect oral de la langue. Le débat permet dans ce cas aux apprenants d'échanger des propos relatifs au sujet évoqué au niveau d'une pelouse bien structurée qui est la classe.

La langue se caractérise par la prononciation qui définit son aspect oral, ainsi que son amélioration peut être garantie par le moyen du débat, cela se fait grâce à la pratique régulière de la langue. Lors de débat, l'apprenant use souvent des termes considérablement difficiles à prononcer, en écoutant l'enseignant et ses camarades par exemple, il arrivera par la suite à connaître la véritable sorte de prononciation du mot. Nous devons mentionner dans ce cas qu'il existe plusieurs termes que la majorité ignore la prononciation (juste), nous citons à titre

d'exemple le terme (séance) qu'un nombre considérable d'apprenants prononce comme (science), ce problème peut être résolu par le biais du débat.

Les erreurs et les corrections étaient depuis longtemps un sujet très intéressant et influençant le déroulement de l'enseignement/apprentissage de la langue à la fois. La classe de FLE peut contenir des apprenants ayant une sorte d'angoisse par rapport aux jugements des autres, ils n'osent même pas demander à l'enseignant d'expliquer ce qu'ils ne sont pas arrivés à comprendre. Le débat peut donc avoir le statut d'une pelouse de correction des erreurs langagières. Il se peut même que la correction soit spontanée, les apprenants corrigent les erreurs commises par eux même sans faire attention, ce qui peut être pertinent par conséquent notamment pour les apprenants souffrant de la timidité et l'angoisse et le stress scolaire.

Nous mentionnons finalement que le débat est une stratégie hyper efficace dans l'acquisition de la compétence en expression orale. Nous pouvons le considérer également comme étant un moyen pertinent ayant pour objectif le traitement de toutes les difficultés de la prise de parole et l'échange intellectuel et culturel.

II.5.1- L'organisation du débat au sein de la séance de l'oral

Comme nous avons déjà mentionné, le débat en classe de FLE est une activité particulièrement structurée, son déroulement se base sur une sorte d'organisation de la part de tous les participants afin d'arriver à atteindre les objectifs estimés.

Lors de la séance d'oral qui se base sur le débat comme stratégie d'enseignement, l'enseignant se charge impérativement de gérer l'alternance des interventions, il est appelé également à régler les éléments spatio-temporels afin de bien organiser la situation.

«Dans un premier temps, le débat réglé est pris en charge par l'enseignant, qui assure les rôles de président de séance, synthétiseur et secrétaire. Il est le gérant du bon déroulement de la séance, de la circulation de la parole. Plus tard, quand les enjeux du débat sont compris et les habitudes installées, les élèves pourront prendre en charge, tout ou partie, l'organisation du débat. L'enseignant adopte alors une posture d'effacement volontaire.»¹

¹ https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/cult_hum37/Laicite/Stage_12_janvier/Fiche_methodologique_debat.pdf consulté le 08 Mai 2019.

II.5.2- Les rôles des participants

Pour que le débat en classe soit bien organisé, chacun des participants doit se charger d'accomplir le processus d'intervention tout en respectant l'alternance des interventions. Nous notons donc que le rôle du participant dépend de son statut durant l'activité du débat.

Les apprenants qui ont le statut de débatteurs prennent successivement et alternativement la parole afin de discuter le sujet d'étude, ainsi que le président qui a le rôle de régulateur répartit la parole et gère les interventions de ses camarades pour éviter toute sorte de discussion bisontine.

Le synthétiseur se charge de rappeler régulièrement ce que les débatteurs viennent de dire pour extraire les points contradictoires ainsi que les arguments auxquels les participants font souvent recours pour renforcer les propos.

Parmi les participants du débat, le secrétaire se charge de noter les éléments essentiels évoqués par les débatteurs, il s'occupe également de mentionner les éléments clés de la situation, nous citons par exemple les arguments présentés et les opinions exprimées par rapport au sujet mis en œuvre.

II.5.3- Le déroulement de débat en classe

Le déroulement du débat en classe de langue (FLE pour notre cas) est un processus complexe, la réalisation de la situation demande une répartition des phases afin qu'il soit bien organisé et rentable par rapport à la séance de l'oral.

Le déroulement de débat en classe se compose essentiellement de trois phases principales :

1- La préparation : La phase préliminaire durant laquelle l'enseignant propose une panoplie de thèmes ou bien il charge les apprenants de proposer le thème qui les intéressent eux-mêmes, ces derniers doivent se mettre d'accord sur le thème convenable qui répond généralement à leurs besoins.

Il se peut aussi que le choix du thème soit fondé sur un tirage au sort dans le but de trouver un compromis qui arrange tous les participants.

Pour bien établir une véritable situation de communication, l'enseignant peut proposer les thèmes aux apprenants quelques jours avant la séance afin de les amener à s'interroger et renforcer leurs connaissances qui se rapportent au sujet d'étude.

Il est très probable que l'enseignant utilise les images et les albums afin de les traiter sous forme de débat ou bien attirer l'attention de ses apprenants envers le sujet choisi.

Dès que l'ensemble de débatteurs se met d'accord sur un thème précis, l'enseignant distribue les rôles des apprenants selon les capacités langagières (la maîtrise de la langue orale et les pré-requis) et communicatives (la fluidité de la parole et l'engagement dans l'échange). Les rôles seront donc fixés et chaque participant sait ce qu'il doit faire dans un espace réservé à l'échange d'informations et la pratique réelle de la langue orale.

Nous devons dire que le choix du thème est un facteur hyper important pouvant être décisif en ce qui concerne l'animation du débat et l'interaction des apprenants.

2- L'installation : La seconde phase pendant laquelle les participants s'assoient en forme de U face au président, au secrétaire et au synthétiseur. La parole circule librement, distribuée par le régulateur du débat. Le thème est énoncé par le président après le rappel aux règles générales d'échange.

Une fois que le sujet est évoqué, le président se met donc à inaugurer le débat tout en parlant généralement de l'utilité du sujet. Le président en ce moment introduit la discussion par le rappel du besoin de traitement de sujet et ses grands axes afin d'amener les participants à exprimer leurs opinions.

En outre, le président commence à poser les questions relatives au sujet d'étude, il se met également à attirer l'attention des débatteurs en se basant sur les éléments d'illustration utilisés.

Dès que le président s'adresse aux débatteurs en posant la question, chacun de ces derniers présente son opinion par rapport au sujet. Le débatteur commence également à renforcer ses propos par le moyen des arguments convenables afin de convaincre les autres. Néanmoins, il doit d'un autre côté respecter totalement l'alternance des interventions et éviter toute sorte de rupture et interruption, ce qui veut dire qu'il doit écouter les propos des autres et essayer en même temps d'analyser ce que chacun d'eux vient de dire pour aboutir même à renforcer sa conviction.

Dans le cas des sujets polémiques où les opinions sont souvent différentes selon les perspectives et les besoins des individus, l'échange entre les débatteurs doit se soumettre entièrement aux règles de respect de la parole du participant. Les débatteurs font donc l'échange des avis d'une certaine objectivité, chacun d'eux doit dire ce qu'il voit intéressant et éviter toute sorte de mépris envers les personnes présentes.

L'échange entre les débatteurs dans une classe de FLE se déroule d'une manière pacifique et respectueuse, cela peut rendre cet exercice efficace et pertinent dans le cadre de la communication et la démocratie sociale.

L'ensemble des participants présents se débattent en échangeant les propos vis-à-vis du thème choisi, ainsi que le président se charge de sa part de gérer les interventions en respectant le cadre spatio-temporel de la situation de communication. Quand au synthétiseur, il se met lors du débat de noter les points essentiels dégagés afin de rappeler les participants de ce qu'ils viennent de dire et les inciter également à éviter toute sorte de contradiction.

Pour que le débat soit bien structuré, durant la phase d'installation et le commencement de la situation d'échange, le président est chargé d'être sévère en quelque sorte concernant les points suivants :

- Le débatteur doit lever la main pour pouvoir prendre la parole (lorsque les autres se discutent, pour ne pas les interrompre).
- Chacun ne doit en aucun cas prendre la parole sans la permission du président.
- Le fait de couper la parole est strictement interdit.
- L'écoute est une obligation.
- Les moqueries sont interdites.
- Le débatteur peut se taire s'il le faut.

3- La conclusion : Etant donné que le débat est limité par le facteur du temps, l'échange doit arriver à sa fin sous forme d'une conclusion durant laquelle le président rappelle l'intitulé du sujet, et les propos des participants. Il se met aussi à parler brièvement des points traités lors du débat et des grands axes à retenir par rapport au sujet étudié.

Le président doit laisser la parole aux débatteurs afin qu'ils puissent dire ce qu'on appelle dernier mot, cela tranquillise l'ambiance et augmente l'esprit amical entre toutes les personnes présentes. Cette astuce sert aussi à inciter les participants à être présents pendant les débats dorénavant.

Le chef conclut finalement la situation d'échange intellectuel et culturel en remerciant tous les membres.

II.5.4- Le choix du thème

Selon Charles Moeschlier

« L'enseignant doit exposer clairement le sujet pour se faire bien comprendre de tous les participants ; poser une question afin de placer immédiatement les participants en situation de réflexion ; rappelons l'objectif. »¹

Lors de la séance de l'expression orale faisant recours au débat comme stratégie d'enseignement, le choix du sujet est une phase essentielle et décisive par rapport à l'atteinte des objectifs fixés de la part de l'enseignant, ce dernier doit être attentif donc durant le choix de son sujet puisqu'il est obligé de mettre en considération un ensemble de facteurs pouvant l'orienter vers la réussite de son cours. Autrement dit l'installation de la compétence en expression orale chez les apprenants dépend sincèrement du choix du sujet.

Parmi les facteurs dont l'enseignant se charge de faire recours, la motivation des apprenants se trouve en premier lieu, parce qu'ils ne travaillent sérieusement que lorsque ils sont motivés.

Le facteur de motivation peut être déclenché par le biais du choix convenable par rapport aux apprenants, il est obligé donc de choisir le sujet ou le thème qui les intéressent, cela se fait grâce aux visions que peut avoir l'enseignant concernant les penchants, les habiletés et les passions de l'ensemble de la classe.

Les sujets pouvant influencer positivement la motivation chez les apprenants sont :

- **Sujets d'actualité** : qui consistent généralement à tout ce qui est nouveau, sur tous les plans, tels que les sujets de la société (relations, mode de vie, traditions, coutumes)
- **Sujets scientifiques et technologiques** : qui désignent les thèmes relatifs au développement technologique et scientifique (électronique, jeux, informatique)
- **Sujet d'activités physiques et sportives** : ces sujets peuvent intéresser particulièrement les garçons, suite à leurs penchants vers les sports collectifs et individuels.
- **Sujets de marketing et achat** : les sujets d'achat et de la consommation (immeubles, alimentation, beauté)
- **Les polémiques** : un sujet hyper intéressant où les avis et les opinions sont souvent divisés, ce qui peut créer la motivation et même déclencher l'animation du débat.

¹ Charles Moeschlier, *La communication orale*, Paris, Nathan, 1994, p 32.

En général, toute sorte de débat vise l'atteinte des objectifs tracés au préalable. Le débat en classe de langue doit subvenir aux besoins des apprenants. Il se peut qu'ils aient des ambiguïtés par rapport à un sujet. Le débat dans ce cas peut clarifier tout ce qui est ambigu et incompréhensible, c'est pour cela les didacticiens voient que le débat est une véritable stratégie aidant l'apprenant à construire son propre savoir.

Le choix du débat peut être fondé également sur l'ensemble de facteurs socioculturels, ce qui veut dire que le sujet choisi se rapporte parfois à la communauté et la culture. L'ensemble des participants y compris l'enseignant doivent choisir le thème et respectant entièrement les règles communautaires et éviter ce qu'il ne doit pas être dit.

II.5.5- Le rôle de l'enseignant

Selon Brenifier, l'enseignant en tant que formateur, il « *Tentera de se faire remplacer dans son travail d'animateur par un ou des élèves, ce qui aidera chacun à mieux appréhender les enjeux. Il ne devra jamais oublier que le but de l'exercice est que les élèves s'exercent le plus possible.* »¹

Dans le cadre de l'installation de la compétence en expression orale à travers le débat, l'enseignant jouit d'un statut le qualifiant comme maître de la situation d'enseignement/apprentissage, néanmoins il est interdit qu'il exploite ce rang autrement; en d'autre terme il est censé de saisir son rôle positivement pour bien gérer l'échange entre les débatteurs et bien structurer la situation.

L'enseignant de sa part, se charge impérativement de déclencher la motivation des apprenants, et les encourager à participer et prendre la parole pour anéantir tous les obstacles rencontrés habituellement pendant les situations de communication.

Le rôle de l'enseignant est primordial dans le déclenchement de l'esprit critique chez les apprenants, cela vise à l'animation de débat et la pratique réelle et régulière de la langue, ainsi qu'il se charge d'être neutre pour déclencher l'interaction.

Vis-à-vis de la communication orale, le maître a le rôle d'évaluer le progrès et le développement des apprenants, il observe régulièrement le déroulement en notant tout ce qui est remarquable et intéressant.

¹ BRENIFIER Oscar, *A nous le français*, Paris, CNED, 2005, p 40.

Nous devons dire donc le rôle de l'enseignant est très important dans la situation d'enseignement/apprentissage de FLE à travers le débat, ce qui nécessite une sorte de coopération de la part de ses apprenants.

II.5.6- Le rôle du débat dans l'amélioration de l'expression orale

Le débat en classe de langue est un moyen et une stratégie à la fois. Il est considéré comme moyen d'expression orale libre de la part des apprenants eux-mêmes, parce qu'il est très fréquent que l'apprenant s'ennuie significativement par rapport aux autres stratégies tels que l'usage des contes classiques et les poèmes; contrairement au débat où les sujets sont régulièrement mis à jour, ainsi qu'il évoque le sujet qu'il voit intéressant.

Le débat tient son importance du rôle qu'il joue dans le développement des capacités langagières des apprenants à l'expression orale, car la meilleure manière d'apprendre une langue est de la parler. Le débat est donc une pratique régulière de la langue où le participant acquiert la capacité d'enchaîner les phrases verbales et les structurer afin de transmettre le message à l'autre.

À travers le débat, les apprenants commencent petit à petit à se familiariser avec la langue cible, comme c'est le cas pour la méthode naturelle qui se base entièrement sur le fait de côtoyer la langue régulièrement afin de bousiller tous les lapsus et les difficultés d'expression. Nous mentionnons l'exemple de la communauté française dont les individus avaient besoin d'apprendre l'allemand. Les autorités ont créé par la suite un ensemble d'espaces d'échange intellectuels et culturels sous forme de jardins et restaurants et autres lieux publics, ainsi que le personnel était entièrement d'origines allemandes.

À travers cet exemple nous constatons que le débat est une sorte d'affrontement entre l'apprenant et la langue cible.

Étant donné que le français est considérée mondialement comme langue prestigieuse, la prononciation est un élément très important à maîtriser de la part de l'apprenant, ceci est garanti par le débat grâce à la prise de parole et à l'écoute également qui aide l'apprenant à acquérir la compétence nécessaire en prononciation.

Comme c'est le cas pour la langue écrite dont l'apprentissage nécessite la pratique régulière de la lecture, le débat sert à apprendre aux apprenants un bagage linguistique considérable, autrement dit l'apprenant réutilise le mot mémorisé dans un contexte bien déterminé, il sera donc capable d'entamer toute sorte de communication.

II.5.7- Les outils utilisés dans le débat

Dans le but de déclencher la motivation chez les apprenants, plusieurs supports et outils sont mis à la disposition de l'enseignant et également celle des apprenants.

En général, les outils utilisés lors du débat sont :

- Des affiches et des images d'illustration qui peuvent donner une idée générale sur le thème abordé
- L'outil informatique (c'est facultatif), de sa part a un rôle indispensable. Il est souvent utilisé pour illustrer la situation par les vidéos, images, diaporamas, et publications sur internet
- Le cahier de débat qui désigne le cahier sur lequel le synthétiseur consigne les synthèses
- Le bâton de parole qui est souvent usé de la part du président pour autoriser la parole aux débatteurs
- La boîte à idées ou la boîte à problème.

II.6- Les difficultés de pratique de débat en classe

La débat est une stratégie essentielle dans l'enseignement du FLE, notamment dans l'installation de la compétence en expression orale chez les apprenants, ainsi que nous pouvons remarquer un ensemble de difficultés gênant le déroulement et la pratique de débat en classe et influençant par conséquent la réussite du cours et l'atteinte des objectifs fixés de la part de l'enseignant.

Le débat réglé oblige l'enseignant à se mettre en retrait. Il doit revoir sa place habituelle pour permettre au président de la séance et au secrétaire de remplir leurs rôles. Cela pose un problème à certains apprenants qui ont l'habitude de centrer leur attention sur le maître ou la maîtresse et qui n'accordent pas suffisamment de "crédit" au président de la séance.

Le débat met la parole "aux mains" des apprenants alors même que l'on passe son temps à la confisquer. Ce moment peut être redoutable car les apprenants, dans certains cas, peuvent mettre l'enseignant réellement en difficulté.

Le temps et la durée de débat instituée dans les emplois du temps ne doivent pas se transformer en un temps formel, vide de sens.

Le débat suppose une capacité d'écoute et de respect mutuel qui doivent être posés au préalable, il est important donc que les débatteurs se comportent respectueusement et qu'ils

évitent totalement toutes les manières de mépris, insulte et arrogance pour arriver à bien concrétiser la situation d'échange intellectuel et culturel entre eux.

Conclusion

En conclusion, initier et introduire la pratique du débat notamment dans le contexte scolaire est un moyen efficace pour développer la motivation chez les étudiants non seulement pour les pousser à travailler en groupe ou à argumenter leurs idées, mais aussi les amener à développer leurs capacités de critique constructive.

En classe de FLE, le débat joue un rôle primordial dans le développement de la production orale chez les apprenants grâce à la pratique régulière de la langue et la structuration et l'organisation des phrases verbales dans un cadre purement cognitif.

Nous pouvons finalement dire que le débat n'est plus une activité simple pour le choix de l'enseignant

« Il peut, en effet être un point d'appui important pour un maître qui veut mettre les élèves au cœur de leurs apprentissage. En les laissant s'exprimer dès que c'est possible au cours des débats le maître donne à ses élèves l'occasion de s'interroger, et de chercher une vérité, de donner une place primordiale à la réflexion collective. »¹

Le débat est donc un élément polyvalent qui joue des différents rôles dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE, ce qui nécessite une application réelle et conforme aux règles de la communication sociale.

¹ AURIBAUT Émilie Gilles, *qu'est-ce-que le débat à l'école primaire ?*, Paris, IUFM de Bourgogne, 2003, p 25.

Cadre pratique

Chapitre III

La mise en œuvre du débat

Introduction

Après avoir traité théoriquement les deux points essentiels de notre travail de recherche, nous allons essayer dans ce présent chapitre de mettre en pratique le débat au sein de la classe de FLE afin de divulguer les particularités de l'enseignement et l'installation de la compétence à l'oral chez les apprenants.

Dans le cadre de l'élaboration de notre travail de recherche, nous avons réalisé notre partie pratique contenant le chapitre suivant, à travers lequel nous allons présenter à priori notre enquête ainsi que les résultats obtenus.

III.1- Présentation de l'enquête

Dans le cadre d'accomplissement de notre modeste travail, nous avons exploité notre statut comme étant étudiant à l'université pour accomplir notre enquête, nous étions présents lors des séances d'enseignement de l'expression orale à plusieurs reprises.

Pour obtenir plus d'informations, nous nous sommes basés sur nos relations respectueuses avec nos collègues, nous avons tenté également de côtoyer un nombre considérable d'enseignants afin de connaître toutes les conceptions, selon toutes les perspectives, et pour aussi avoir une vision approfondie sur la situation d'enseignement/apprentissage au niveau de la classe de langue, notamment celle du FLE.

III.1.1- Lieu de l'enquête

Nous avons choisi de mener notre travail de recherche à l'université Abbes LAGHROUR - Khenchela. Cet établissement universitaire qui se situe à Khenchela est inauguré en 2001.

L'Université Abbes LAGHROUR comporte Six facultés principales :

- Faculté de droits et des sciences politiques.
- Faculté des lettres et des langues étrangères.
- Faculté des sciences de la nature et de la vie.
- Faculté des sciences sociales et humaines.
- Faculté de sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.
- Faculté des sciences et de la technologie.

Nous avons mené notre travail au niveau de la faculté des lettres et des langues, plus particulièrement au département des lettres et langue française qui assure l'enseignement pour les deux cycles (licence, Master)

III.1.2- Choix de corpus

Notre travail de recherche dont l'objectif principal est de confirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons émises, se fera de moyen des observations d'une classe de première année universitaire, spécialité lettres et langue française. Nous étions donc présent lors du déroulement des séances du module compréhension et expression orale pour se mettre dans la pelouse d'enseignement et avoir par conséquent une vision concrète et approfondie.

Nous devons nous mettre d'accord que le choix du corpus est un facteur très important, pouvant même être responsable de la fiabilité et l'utilité de travail de recherche, c'est pourquoi nous étions méfiant et attentif lors de cette phase primordiale. De plus, le choix revient au type de recherche et les objectifs estimés.

Notre recherche se focalise sur deux notions essentielles, la compétence en expression orale d'une part, et le débat comme stratégie se donnant pour objectif l'amélioration des compétences communicatives chez les apprenants d'une autre part.

Afin d'atteindre les objectifs de notre travail de recherche, nous avons opté pour une grille d'observation dans laquelle nous allons faire notre analyse. Nous allons observer donc le déroulement de la séance d'enseignement d'expression orale qui se base sur le débat comme stratégie afin de constater son efficacité et vérifier et confirmer sa mise en œuvre au niveau de la classe choisie.

III.1.3- L'échantillonnage

Notre enquête porte sur les apprenants de la première année licence (langue française). La classe que nous avons choisie est celle du troisième groupe.

Vis-à-vis de la classe de langue choisie, la motivation d'apprendre une nouvelle langue, le sérieux et les relations amicales entre les étudiants étaient les points essentiels que nous avons remarqués dès la prise de contact, ce qui a renforcé également notre volonté de mener notre recherche soigneusement.

III.1.4- La démarche de l'enquête

Pour mener à bien notre enquête, nous avons opté pour les méthodes qui nous semblent pertinentes et efficaces pour sa réalisation. La manière sur laquelle nous nous sommes basés est un amalgame entre la technique d'observation et l'analyse pour la concrétisation de notre partie pratique. « *Observer consiste à chercher à comprendre, analyser et organiser des faits mesurables, suivre leur évolution dans le temps et dans l'espace. L'observation est une méthode, une démarche permettant de rendre compte de la complexité d'un territoire* »¹

III.1.5- Description de la classe

Tout d'abord, nous devons mentionner que les classes de langues au niveau de l'université Abbes Laghrour –Khenchela- n'ont pas vraiment des salles réservées pour chacune. Les salles sont donc mises à la disposition des enseignants et des apprenants dès qu'elles ne soient pas occupées.

La classe de la première année licence (groupe 03) se compose de trente six étudiants, ainsi que le nombre d'étudiants assidus et qui ont l'habitude d'assister souvent est à l'environ de quinze apprenants, âgés de 18 à 28 ans.

A l'exception d'une seule étudiante originaire de Souk-Ahras, Les apprenants de la classe partagent les mêmes origines (la Wilaya de Khenchela et ses environs), et également la même langue maternelle que nous pouvons considérer comme élément décisif par rapport à l'enseignement/apprentissage des langues (le FLE pour notre cas).

Ce qui nous a attiré l'attention est bien la domination des filles par rapport aux garçons, en d'autre terme la classe se compose de 29 filles et 6 garçons, ainsi que chacun de ces derniers n'était présent lors des séances auxquelles nous avons assisté.

La classe que nous avons observée, dans le cadre d'enseignement du module de la compréhension et l'expression orale se caractérise par sa structure simple, les tables sont classiquement disposées, sous forme de quatre rangés, chacun comportant sept tables, en face du bureau de l'enseignant.

¹ http://www.oriv-alsace.org/pages1/4-prod/mener_demarche_observation.pdf consulté le 11 Mai 2019.

III.2- Le déroulement des séances

Pour atteindre nos objectifs de recherche, qui sont à priori la divulgation du rôle de l'activité du débat dans l'amélioration des compétences en expression orale, nous devons assister aux séances du module compréhension et expression orale qui était assuré par madame Fatima NESSRAOUI en grade de maître assistant classe A.

Au cours du déroulement des séances, nous avons pu élaborer les grilles d'observation, nous attirons l'attention du lecteur que les séances étaient matinales (du 9h00 à 12h45).

III.2.1- La première séance

Pour bien expliquer les éléments spatio-temporels et pédagogiques relatifs à la première séance au qu'elle nous avons assisté, nous allons citer les points suivants :

Date : 09/05/2019

Année universitaire : 2018/2019

Lieu : Salle 37

Classe : Première année licence

Groupe : 03

Module : compréhension et expression orale

Enseignante : Madame Fatima NESSRAOUI

Exceptionnellement, la séance s'est déroulée pendant 3h45 (09h00 à 12h45), suite au changement d'horaire de la part de l'administration, cet horaire était consacré particulièrement au mois de Ramadhan.

Nous devons d'abord nous mettre d'accord que l'enseignante qui assure l'enseignement du module pour le groupe (03) de la première année licence jouit d'une bonne réputation entre les apprenants et même les enseignants, cet enseignante tient son statut grâce à sa ponctualité et son professionnalisme.

Comme elle avait l'habitude, l'enseignante est arrivée à l'heure, ainsi qu'il n'était pas vraiment le cas pour les étudiantes qui sont arrivées successivement.

Lorsque nous sommes arrivés à la salle, l'enseignante nous a bien accueillis, en nous saluant et nous présentant à l'ensemble d'étudiantes qui étaient présentes (la totalité des présents étaient des étudiantes).

L'enseignante s'est basée sur le débat comme stratégie d'enseignement d'expression orale, elle a fixé donc la pratique de cette activité communicative auparavant. Elle a également chargé les étudiantes de faire des recherches relatives au débat (La définition, les types, l'usage), les étudiantes étaient également chargées de préparer des pratiques de débats en choisissant des thèmes qu'elles qualifiaient intéressants.

Une fois installés, l'enseignante débute le cours par un rappel assez bref du cours précédent. Elle s'est mise à poser des questions sur ce que les étudiants ont appris durant la dernière séance, elle s'est mise également à vérifier les travaux dont elle leurs a chargé d'élaborer au préalable.

Pour entamer le cours, l'enseignante a commencé à poser des questions d'ordre général concernant le débat, et les étudiantes répondaient grâce aux recherches qui ont été faites auparavant.

L'ensemble de questions qui ont été posées par l'enseignante avait l'ordre suivant :

- ❖ D'après vous, qu'est-ce-que le débat ?
- ❖ Avez-vous l'habitude de pratiquer cette activité ?
- ❖ Si c'est oui, quels étaient vos objectifs ?
- ❖ Quelles sont les différentes formes de débat ?
- ❖ Quelles sont les règles qui organisent la pratique du débat ?

Ce qui est remarquable durant l'explication du cours est bien le fait que l'enseignante a joué régulièrement sur le front de l'interaction en classe. Elle a incité les étudiantes à participer et à exprimer leurs idées par rapport à l'intitulé du cours (les pré requis), ainsi qu'elle a bien exploité son autorité autant qu'enseignante pour déclencher l'engagement à la participation chez ses apprenants, autrement dit les étudiantes étaient en quelque sorte poussées à parler par le biais du rappel de la note du TD qui est étroitement liée à l'assiduité et la participation.

Pour ne pas être sanctionnées par des mauvaises notes, les étudiantes et notamment celles qui n'ont pas l'habitude d'être actives en classe ont pris l'initiative de parler et exprimer leurs opinions vis-à-vis du débat.

Suite à la prise de parole, les étudiantes en question se sont mises à participer régulièrement en se basant sur le bagage linguistique dont chacune dispose, ce qui veut dire que l'appel à la participation et l'encouragement étaient absolument efficaces pour déclencher l'animation en classe de la part de l'enseignante.

Comme le déclenchement d'interaction nous a attiré l'attention, l'usage et le recours à la langue maternelle était significativement remarquables, et malgré que l'enseignant a interdit toute sorte d'usage de la langue arabe au niveau de la classe, il s'est arrivé à plusieurs reprises que les étudiantes utilisent l'arabe pour s'exprimer, notamment lorsqu'elles essaient vainement de parler et discuter en français.

Après la phase de l'explication de débat et son rôle dans développement des capacités langagières chez les individus, l'enseignante introduit la pratique de l'activité dans la classe. Les étudiantes qui ont été censées de préparer des débat au préalable, ces dernières se sont mises à pratiquer ce qu'elles ont appris à partir des explications de l'enseignante d'une part, et l'exploitation des informations collectées par le biais des recherches au préalable de l'autre part.

Dans le cadre de la pratique du débat dans la classe, l'enseignante a changé complètement la disposition des tables sous forme de U, pour bien structurer et organiser la situation, elle a appelé par la suite les étudiantes qui étaient concernées par la pratique de l'activité du débat au sein de la classe, sous forme de groupes, chacun se compose de cinq membres maximum.

Nous tenons à informer que le thème discuté étaient fixé lors de la séance qui précédait celle au qu'elle nous avons assisté. Les sujets ont été choisis grâce à la proposition de l'enseignante à ses apprenants. Selon une étudiante l'ensemble de la classe s'est mis d'accord sur les intitulés des thèmes suite à une discussion entre tous les acteurs de la situation.

Les groupes d'étudiantes ont pratiqué le débat en discutant les thèmes choisis l'un après l'autre, tandis que l'enseignante a analysé la situation en observant les prestations des participantes, ainsi qu'elle a intervenu parfois pour les aider à bien exprimer ce qu'elles voulaient (il s'est arrivé que les étudiantes n'arrivent pas à parler à cause des difficultés langagières et l'insécurité linguistique).

Quant à l'outil informatique, un des groupes se composant de cinq étudiantes a opté pour l'exploitation des TIC, les étudiantes participantes utilisaient le micro-ordinateur pour bien illustrer la situation par des images et des vidéo, nous notons qu'elles ont discuté le sujet de la

transition politique et la mobilisation populaire en Algérie, ainsi que le drapeau national était suspendu sur le mur pour montrer également le vœux des étudiants en ce qui concerne le sujet.

Lors de débat, les étudiantes essayaient d'échanger les idées et exprimer les opinions, ainsi que l'improvisation et l'expression personnelle étaient significativement absentes, car elles se sont basées entièrement sur les informations collectées auparavant, non pas sur les connaissances personnelles et les pré requis. Chacune d'elles se contentait uniquement d'accomplir son rôle, ce qui était causé par les difficultés et les insuffisances par rapport à l'expression orale.

Juste après chaque prestation, l'enseignante passe la parole aux étudiantes pour discuter, et également commenter les prestations, nous attirons l'attention que même les étudiantes en quelque sorte timides qui n'osaient pas parler étaient concernées, ainsi qu'elles étaient incitées à participer de la part de l'enseignante.

Exceptionnellement, un groupe d'étudiantes s'absentait entièrement, ce dernier était chargé de présenter un débat au sein de la classe, l'enseignante faisait recours par conséquent au choix collectif du débat sous forme d'un tirage au sort. Et le thème choisi était bien *"L'amitié entre l'homme et la femme d'une perspective sociale Algérienne"*.

Après avoir discuté le thème et traité ses grands axes, l'enseignante a conclu la séance en rappelant les règles générales, la spécificité et le rôle du débat dans la vie quotidienne des individus. L'enseignante a chargé finalement les étudiantes de préparer leurs recherches sur l'intitulé du cours suivant (la communication non verbale)

En arrivant à la fin de la séance, l'enseignante a remercié de sa part les étudiantes d'avoir assisté à la séance pendant 3h45, ainsi que pour l'interaction et l'animation de la classe.

III.2.2- La deuxième séance

Nous allons tout d'abord présenter les grands axes de la deuxième séance au quelle nous avons assisté comme suit :

Date : 23/05/2019

Année universitaire : 2018/2019

Lieu : Salle 37

Classe : Première année licence

Groupe : 03

Module : compréhension et expression orale

Enseignante : Madame Fatima NESSRAOUI

Comme elle avait l'habitude, l'enseignante est arrivée à l'heure, le cours a commencé précisément à 09h09, ainsi que le nombre des présents au début était 09 personnes.

Il était fixé au préalable que le déroulement du cours soit consacré à l'enseignement des contes classiques.

L'enseignante avait expliqué théoriquement la conception des contes lors de la séance qui précédait celle au quelle nous avons assisté, les étudiantes étaient donc chargées de raconter des contes qu'elles ont préparés auparavant devant tout l'ensemble de la classe, cela pouvait avoir la forme d'un exposé oral .

L'enseignante a commencé le cours directement juste après la salutation des étudiantes présentes, ainsi qu'elle était tolérante en quelque sorte par rapport à l'arrivée des retardatrices, car le cours s'est déroulé comme nous avons déjà mentionné pendant le mois de Ramadan et la fatigue était vraiment remarquable.

Avant d'entamer les présentations, l'enseignante faisait un rappel de ce qu'elle a expliqué la séance précédente en posant des questions sur les temps employés généralement dans les contes, tandis que les six étudiantes qui étaient présentes se mettaient à prendre des notes sur leurs cahiers pour bien sauvegarder les informations.

La deuxième question qu'a posée l'enseignante :

❖ Quels sont les contes classiques que vous connaissez ?

Les étudiantes se sont mises donc à répondre, tandis qu'elles se penchaient en particulier vers :

- ❖ Cendrillon.
- ❖ Le petit chaperon rouge.
- ❖ Rimi.
- ❖ Le pêcheur et sa femme.

Après avoir discuté les contes classiques connus, la première étudiante commence sa présentation qui désigne la narration du conte "*le pêcheur et sa femme*". Nous attirons l'attention du lecteur que l'arrivée des étudiants (les présents étaient des étudiantes) était successive au moment où le cours se déroule.

Durant la première présentation, il s'est arrivé que l'enseignante intervienne pour corriger les erreurs langagières commises par l'étudiante, et cela se passait sereinement, ensuite les étudiantes se sont mises à commenter la prestation de leurs collègues suite à la consigne de l'enseignante, cette dernière visait le déclenchement d'interaction au niveau de sa classe.

Dès que la première présentation s'achevait, une deuxième étudiante était censé de présenter ce qu'elle a apporté, alors que les étudiantes avaient énormément peur de parler et de raconter les contes, ce qui est causé par l'insécurité linguistique des apprenants en question face à l'oral. D'après l'enseignante un nombre considérable des apprenants souffre de problème de la timidité et le trac durant les présentations devant le public, tandis qu'elle nous a confié qu'elle est en train de régler ce problème pour amener l'ensemble de la classe à être dans une situation psychologique meilleure.

Afin de choisir l'élément suivant qui doit être devant ses collègues pour leurs raconter son conte, l'enseignante et le nombre d'apprenants présent en classe se mettait d'accord sur le recours au tirage au sort, et la deuxième étudiante choisie était censée impérativement de prendre l'initiative.

Les présentations se déroulaient successivement, ainsi que l'intervention de l'enseignante était présente durant toute la séance afin de corriger les erreurs commises par les apprenants, ou bien les encourager à continuer dans le cas où elles renonçaient, dans le but de régler tout les points relatifs à l'expression orale et également pour les encourager à surmonter toutes les difficultés psychologiques durant la prise de parole.

Pour détendre l'ambiance et le climat en classe, l'enseignante se mettait parfois à ouvrir des parenthèses pour laisser la parole aux apprenants afin qu'ils puissent se sentir à l'aise et ne pas s'ennuyer. car la séance a duré longtemps (de 9h00 à 12h45).

Ce qui était remarquable est bien le fait qu'une étudiante n'arrivait pas à bien raconter le conte qu'elle a préparé à la maison, ce qui était causé par le trac et le stress. Dans ce cas l'enseignante a essayé de l'aider et l'inciter à continuer en la donnant le coup de main

convenable lorsque elle s'arrête. Elle lui a accordé une deuxième chance en la donnant une demi-heure pour préparer et réorganiser sa présentation.

D'un côté positif, le sérieux et le branchement des étudiantes étaient remarquables, et l'absence totale des chuchotements et les murmures étaient entièrement absents durant toute la durée du cours, tandis que l'absence de l'exploitation du tableau était le point négatif que nous avons remarqué.

De temps un autre, l'enseignante essaie d'intervenir juste après les commentaires des étudiantes par rapport aux présentations qui se déroulaient successivement, cela avait pour but donner des ajouts et des commentaires relatifs aux lacunes et les insuffisances en matière d'expression orale. L'enseignante a bien expliqué le rôle du regard et la gestuelle qui sont généralement indissociables de la parole afin de la renforcer et transmettre par conséquent le message convenablement.

Comme une sorte de petite pause, l'enseignante essayait de renforcer la compréhension de ses apprenants en leurs apportant des images et des vidéos qui traitent globalement la gestuelle comme sorte de communication non verbale, ainsi que nous n'avons pas remarqué l'usage de d'outil informatique durant la durée consacrée à l'enseignement du cours (Les contes classique). Les étudiantes se mettaient de leurs parts à prendre des notes pour bien corroborer leurs connaissances en terme de communication non verbale.

Revenant au cours, l'enseignante donnait le coup d'envoi des présentations et les apprenants commençaient à raconter l'une après l'autre, ainsi que le maître a repris le suivie, la correction et les commentaires par rapport aux prestations.

Vu que l'absence d'interaction était significativement remarquable et le cours avait fin prématurément, l'enseignante a exploité le reste du temps à organiser une forme de communication orale à travers la chaise électrique, cette dernière désigne la chaise normale sur laquelle s'assoit une étudiante, ainsi les autres se chargent de poser des questions à l'étudiante assise que l'on appelle (victime), ces questions s'associent à tout ce qui concerne sa vie (les comportement, les penchants, les habitudes, la passion ...etc)

Vers la fin de la séance, l'enseignante a remercié toutes les étudiantes (15 au total) pour l'attention, ainsi que pour la participation et le branchement au cours de la durée de la séance.

III.3- La grille d'observation

La grille d'observation de classe demeure une technique importante dont l'objectif est d'amener le chercheur à observer la classe choisie, en organisant les phases et les critères selon ses perspectives et ses objectifs.

En se basant sur la grille, le chercheur s'occupe généralement de constater la présence ou l'absence des facteurs essentiels liés à la situation d'enseignement/apprentissage.

Nous avons opté pour la grille pour observer le déroulement de la séance en s'appuyant sur trois axes principaux : l'enseignant, les apprenants et la classe.

III.3.1- L'analyse des critères d'observation

Les critères d'observations sur lesquelles nous nous sommes basés s'associent directement à l'enseignant, les apprenants et également les éléments spatio-temporel de la situation d'enseignement/apprentissage, ainsi que les outils et les supports renforçant la transmission des savoirs et l'installation des compétences en expression orale au niveau de la classe de langue choisie.

Pour bien clarifier notre grille, nous allons analyser ses critères un par un comme suit :

Module, Horaire, Intitulé du cours : nous avons tenté de traiter ces critères pour bien montrer les caractéristiques principales de la séance. ces critères déterminent le cadre spatio-temporel de la séance ainsi que le nom du module et le titre du cours se déroulant pendant un moment bien déterminé.

Structure de la classe : La disposition de tables, la manière dont les apprenants sont assis, l'emplacement du bureau de l'enseignant et le matériel présent au niveau de la classe sont des facteurs pouvant être décisifs par rapport à l'enseignement de la matière, ce qui nous a incités à traiter tout ce qui peut être relatif à la structure de la classe.

Arrivée de l'enseignant/apprenant : nous avons tenté de dégager l'heure d'arrivée de l'enseignant, également celle des apprenants afin de traiter le sérieux et la ponctualité de l'ensemble de la classe. Nous devons dire que ces éléments peuvent réussir la situation d'enseignement/apprentissage.

Relation enseignant/apprenant : La façon de se comporter de tous les acteurs de la situation, notamment celle de l'enseignant est primordial. Les relations amicales et le respect entre les apprenants eux-mêmes et avec l'enseignant peuvent garantir la transmission idéale du savoir. Ce qui est nécessaire et indissociable de la grille d'observation.

Précision des objectifs : notre grille d'observation se caractérise par le traitement du point de précision des objectifs, ce qui n'est pas vraiment nécessaire, ainsi que le fait de prévenir les apprenants aux objectifs du cours peut avoir une sorte de confiance entre les apprenants et le maître.

Présentation de plan du cours : l'enseignant se charge normalement d'accomplir la tâche de présentation de plan du cours, en montrant la répartition temporelle du déroulement, selon l'intitulé du cours et les activités pratiquées en classe.

Supports : l'ensemble de documents et matériels présents pendant le déroulement de la séance, nous avons mentionné ce critère afin de montrer tous les éléments matériels pouvant renforcer le processus de transmission de savoir.

Usage de tableau : comme il est considéré comme premier outil d'enseignement, nous avons traité le point d'usage de tableau de la part de l'enseignant.

Mouvements corporels : ce critère est étroitement lié aux déplacements de l'enseignant dans la classe et sa gestuelle qui accompagne sa parole.

Vocabulaire : nous avons tenté de constater le bagage et le niveau de langue utilisé, autrement dit l'ensemble de mots utilisés et leurs difficultés ainsi que le niveau de langue convenable qui doit être compréhensible et accessible dans la plupart des cas.

Recours à la langue maternelle : nous nous sommes intéressés à l'usage de la langue maternelle, notamment de la part des apprenants lors des interventions et de la prise de parole.

Activités pratiquées : Nous avons opté pour l'observation des activités pratiquées au sein de la classe pour dégager les stratégies d'enseignement du FLE au niveau de la classe choisie.

Motivation : la situation psychologique des apprenants face à l'acquisition de la compétence communicative en expression orale était un point essentiel traité dans notre grille d'observation.

Interaction : un point très important que nous ayons observé, l'animation de la séance par l'interaction des apprenants entre eux-mêmes et également avec l'enseignante. Ce qui est hyper décisif dans le cadre de l'amélioration d'expression orale chez les apprenants en question.

Correction des erreurs : nous nous sommes intéressés à la manière dont l'enseignant traite les erreurs commises par les apprenants, et à la façon de les corriger, c'est pourquoi nous avons mentionné ce critère.

Climat et ambiance en classe : Nous avons examiné l'ambiance en classe, les réactions et les comportements de tous les collaborateurs.

Durée de parole : nous avons opté pour ce critère pour dégager la durée de parole de chaque individu présent dans la classe, y compris l'enseignant. Nous avons essayé de relever la durée d'explication et les interventions des apprenants afin de connaître la répartition temporelle de la séance ainsi que le temps consacré à la prise de parole chez les apprenants.

Interrogation : l'enseignant fait rappelle régulièrement de ce qu'il vient d'expliquer, sous forme de questions relatives au cours. Nous avons essayé de dégager la forme et l'efficacité de cette phase essentielle.

Confirmation de compréhension : ce critère désigne le processus de confirmation de la compréhension du contenu du cours de la part de l'enseignant ainsi que les réactions des apprenants par rapport à cette phrase.

Récapitulation : ce critère désigne la forme de conclusion générale du cours qui est souvent une sorte de récapitulation et rappelle à tout ce que les apprenants ont retenu durant la durée du cours.

Salutation : la salutation peut être parfois un indice pouvant nous aider à connaître le climat en classe ; alors, nous avons donc préféré d'observer ce point pour connaître la façon dont le groupe se disperse.

III.4- L'observation de classe

III.4.1- La première séance

Nous allons présenter tout ce que nous avons observé durant la première séance d'enseignement du module compréhension et expression orale au niveau de la classe sous forme de grille d'observation suivante :

Grille d'observation	
Généralités	
<u>Critères d'observation</u>	<u>Description</u>
Module	Compréhension et expression orale (CEE)
Horaire	De 09h00 à 12h45 (3h45)
Intitulé du cours	La communication verbale à travers le débat
Nombre d'apprenants	Le nombre d'apprenants inscrits au cours est : 36 apprenants. Le nombre d'apprenants présent : 15 Filles : 15 Garçons : 00
Structure de classe	Les tables sont disposées sous forme de U, dans le but de structurer le débat, 4 tables en face de 4 autres, ainsi que les deux tables à la disposition du président du débat et le synthétiseur. La classe comprend en gros une vingtaine de tables, ainsi que le bureau de l'enseignant. La classe comporte également un tableau

	magique, sur lequel le marqueur est utilisé pour écrire.
Début du cours	
<u>Critères d'observation</u>	<u>Description</u>
Arrivée de l'enseignant	L'enseignante est arrivée prématurément : 05 minutes avant le cours
Arrivée des apprenants	05 étudiantes sont arrivées à l'heure, Alors que les autres sont arrivées successivement.
Relation : enseignant/apprenant	Le contact entre l'enseignante et ses apprenants se fait amicalement, en gardant le respect mutuel, selon le statut de chacun. L'attachement à l'enseignante de la part des apprenants est remarquable, elles sont en quelque sorte impressionnées par le sérieux et la compétence de l'enseignante. Tout au long de la séance, nous n'avons remarqué aucune sorte de mépris ou de blâme.
Précision des objectifs	Durant la première séance, l'enseignante s'est contentée d'assurer le cours seulement, tandis qu'elle n'a pas accordé vraiment un intérêt à la précision des objectifs. Les étudiantes ignorent absolument l'utilité et l'objectif du cours.
Présentation du plan du cours	L'enseignante présente son plan du cours en prévenant les apprenants de la division

	horaire de l'activité, elle informe aussi les apprenants du temps consacré à chaque prestation.
Déroulement du cours	
Supports	L'outil informatique est mis à la disposition de l'ensemble de la classe, ainsi que sa propriété est privée (ramené par l'enseignante) Le micro-ordinateur est l'outil principal utilisé. Un des groupes chargés de pratiquer l'activité s'appuie sur le micro-ordinateur pour corroborer la prestation. Pour illustrer les propos durant la première présentation, le premier groupe pratique le débat en se focalisant sur le Data show. Des vidéos sont diffusées.
Usage de tableau	L'usage de tableau est complètement écarté. Le tableau n'est utilisé ni par l'enseignante ni par les apprenants.
Mouvements corporels (enseignant)	L'enseignante bouge et se déplace au niveau de la classe tout au long de la séance. Lors de la phase d'explication, l'enseignante se déplace partout dans la classe pour observer toutes les réactions des apprenants, ainsi que pour interdire toute sorte de murmures et chuchotements qui peuvent avoir un impact négatif sur l'apprentissage des apprenants eux-mêmes.

	L'enseignante se focalise sincèrement sur sa gestuelle pour renforcer ses explications relatives au contenu du cours.
Vocabulaire utilisé (enseignant et apprenants)	Les mots utilisés par l'enseignante sont significativement simples et accessibles, tandis qu'il arrive parfois que les apprenants posent des questions sur les sémantiques des mots afin de les mémoriser. Les propos et les explications de l'enseignante sont quasi-totalement extraits du niveau académique de la langue française.
Recours à la langue maternelle	L'enseignant ne fait absolument pas recours à l'arabe, ainsi qu'il n'est pas vraiment le cas pour les apprenants qui en use parfois lors des interventions.
Activités pratiquées	L'activité principale pratiquée au sein de la séance est bien le débat.
Motivation	La motivation est non seulement remarquable dans l'apprentissage de la langue, mais aussi pour l'expression libre et la communication. Les apprenants considèrent la classe comme étant la pelouse d'échange. Les apprenants sont vraiment motivés, à l'exception de quelques éléments dont la fatigue est tellement remarquable.
Interaction	L'interaction est omniprésente au cours de la séance, ainsi que l'enseignante essaie de la déclencher régulièrement à travers les

	questions et les interrogations. Les apprenants essaient souvent de participer afin de discuter les sujets abordés, ainsi que pour commenter et critiquer les prestations.
Correction des erreurs langagières	La correction des erreurs se fait de manière sereine et sage. En outre, l'enseignante ne se voit jamais déçus des fautes basiques des apprenants. Pour ne pas gêner et démoraliser les apprenants, l'enseignante se base sur sa phrase typique: <i>"on est tous là pour apprendre."</i> Parfois, les apprenants corrigent les erreurs entre eux sans l'intervention du maître.
Climat et ambiance	Les apprenants se comportent respectueusement entre eux même, ainsi que l'estime réciproque entre eux et l'enseignante est surplombant. Des pauses et des parenthèses sont ouvertes par l'enseignante afin de détendre l'ambiance et favoriser le climat.
Durée de la parole	Le cours est consacré à la pratique du débat de la part des apprenants, ce qui fait que la durée de la parole des apprenants soit bien plus longue que celle de l'enseignante.

Clôture du cours	
<u>Critères d'observation</u>	<u>Description</u>
Interrogation	L'enseignante pose régulièrement des questions sur le contenu du cours pour connaître ce qui est incompréhensible de la part des apprenants, et aussi pour inciter les éléments passifs à participer.
Confirmation de la compréhension	L'enseignante essaye de confirmer la compréhension (vers la fin du cours) à travers les questions
Récapitulation	L'enseignante fait rappelle aux explications sous forme de récapitulation, elle pose également la question suivante : <i>"Qui peut nous rappeler de ce que nous avons vu ?"</i>
Salutation	L'ensemble de classe se disperse dans un climat chaleureux.

III.4.2- Analyse des résultats

À partir de notre observation de la classe, nous avons pu constater la nature du déroulement de la première séance durant laquelle l'enseignante se chargeait d'installer la compétence communicative en expression orale chez les apprenants en se basant sur la pratique du débat.

Nous allons expliquer et interpréter tout ce que nous avons remarqué comme suit :

- ❖ L'enseignante est ponctuelle tandis que l'arrivée des apprenants était graduelle.
- ❖ L'outil informatique est utilisé afin d'illustrer le thème abordé par les apprenants dans le cadre de pratique du débat en classe.
- ❖ L'enseignante n'utilise absolument pas le tableau, pareillement aux apprenants qui s'appuient plutôt sur l'ordinateur et les smart phones.

- ❖ Les mouvements corporels de l'enseignante visent souvent à renforcer le processus d'explication et vérifier la présence psychologique des apprenants, ce qui était vraiment pertinent.
- ❖ La motivation d'apprendre la langue et développer la compétence orale chez les apprenants est le facteur fondamental que nous avons pu extraire, les apprenants semblent hyper motivés grâce aux interventions spontanées et la prise de parole régulière durant le débat ou la phase des commentaires et des critiques.
- ❖ La classe était bien animée par les échanges et l'alternance d'interventions entre les participants dans le débat, notamment dans le cas où l'enseignante faisait le choix convenable du sujet à travers le tirage au sort. La participation et l'intervention n'était pas sollicitées par l'enseignante. De plus, les apprenants faisaient l'initiative de partager leurs propos par rapport au thème.
- ❖ Nous avons constaté le climat favorable en classe à travers le respect omniprésent et les phases de sourire que nous pouvons qualifier éléments divulguant la nature de l'ambiance en classe.
- ❖ L'enseignante accorde la durée suffisante aux interventions, ainsi que la répartition des pratiques de débat était organisée.

Grosso modo, nous avons constaté que ce qui caractérise la séance de l'expression orale qui s'appuie sur le débat comme activité principale est bien la motivation des apprenants et l'envie d'apprendre à communiquer oralement à travers la langue française. Les apprenants étaient donc actifs durant la durée de la séance, ce qui a fait que l'interaction soit considérablement omniprésente. L'interaction était déclenchée au moyen du choix convenable du sujet qui répondait réellement aux besoins des apprenants. Nous avons assisté par conséquent à une scène d'échange intellectuel et culturel, et dans ce cas nous avons observé vraiment l'affrontement des apprenants à la langue d'apprentissage, notamment en matière d'expression orale.

III.4.3- La deuxième séance

Le tableau suivant contient notre grille d'observation de la même classe, durant la deuxième séance :

Grille d'observation	
Généralités	
critères d'observation	Description
Module	Compréhension et expression orale (CEE)
Horaire	De 09 à 12h45 (3h45)
Intitulé du cours	Les contes classiques.
Nombre d'apprenants	Le nombre d'apprenants concernés : 36 Le nombre d'apprenants inscrits au cours : 15 Filles : 15 Garçons : 00
Structure de classe	Ce qui caractérise la structure de la classe durant la deuxième séance est bien la disposition des tables, ces dernières sont disposées classiquement. Tandis que le reste est identique.
Début du cours	
Critères d'observation	Description
Arrivée de l'enseignant	L'enseignante arrive 10 minutes avant le cours. Elle s'installe en attendant l'arrivée des apprenants.

Arrivée des apprenants	Les étudiantes arrivent l'une après l'autre. Lors du commencement du cours, seulement 03 étudiantes présentes avant.
Relation : enseignant/apprenant	Le déroulement de la séance se caractérise par la relation amicale entre les étudiantes et leur enseignante dans le cadre du respect et du professionnalisme.
Précision des objectifs	L'enseignante ne précise pas les objectifs, ainsi qu'elle nous a confié qu'elle cherche toujours à installer quelques compétences en expression orale chez ses apprenants.
Présentation du plan du cours	L'enseignante prévient les apprenants de la durée des présentations (les contes classiques préparés à la maison). L'enseignante prévient ses apprenants de l'organisation d'une situation de communication vers la fin du cours, cette situation est nommée " <i>la chaise électrique</i> "
Déroulement du cours	
Supports	L'enseignante utilise son propre micro-ordinateur et le Data show pour diffuser des vidéos traitant un point essentiel par rapport au cours précédent.
Usage de tableau	L'usage de tableau est carrément absent.
Mouvements corporels (enseignant)	L'enseignante se déplace régulièrement pour être au courant de ce qui se déroule entre les apprenants, et faire propager ses propos au niveau de toute la classe.

Vocabulaire utilisé (enseignant et apprenants)	Vocabulaire simple est accessible utilisé par l'enseignante Les apprenants s'appuient sur une panoplie de mots significatifs.
Recours à la langue maternelle	À l'exception de l'enseignante qui parle en arabe seulement au moment d'amusement, l'ensemble de la classe recours régulièrement à la langue arabe.
Activités pratiquées	Exposés. Chaise électrique.
Motivation	Les apprenants ne se voient pas grandement motivés, notamment pour les exposés où chacun raconte le conte préparé au préalable. Ce qui est témoigné par la réaction durant les présentations.
Interaction	A cause du manque de la motivation, l'enseignante se trouve devant l'obstacle de l'interaction qui manque gravement. L'enseignante ne cesse pas d'inciter les apprenants à interagir, en les récompensant juste après chaque intervention par le remerciement. Lors de la phase de la chaise électrique, les apprenants commencent petit à petit à interagir.
Correction des erreurs langagières	Peu importe la nature des erreurs langagières commises, l'enseignante les corrige immédiatement en interrompant le cours.

Climat et ambiance	À l'exception d'un faux contact entre deux étudiantes, l'ambiance est normale.
Durée de la parole	Les interventions des apprenants durent plus que celles de l'enseignante car elles présentent leurs exposés.
Clôture du cours	
Critères d'observation	Description
Interrogation	L'enseignante permet aux apprenants de poser des questions concernant les présentations. Elle intervient en commentant les vidéos diffusées. Pour confirmer que les apprenants sont branchés au cours, l'enseignante s'adresse de temps à autre à un d'eux en lui posant une question sur ce que son collègue vient de dire.
Confirmation de la compréhension	L'enseignante confirme la compréhension à travers les questions.
Récapitulation	Durant la phase finale du cours, l'enseignante fait une sorte de récapitulation contenant tout ce qui a été abordé pendant le déroulement du cours sous forme de points à retenir.
Salutation	Les apprenants et leur enseignante se quittent calmement après la salutation.

III.4.4- Analyse des résultats

Nous avons assisté à la deuxième séance dans le but de vérifier la présence ou bien l'absence des critères de notre observation. Nous avons tenté également de décrire la situation d'enseignement/apprentissage qui se caractérise par la narration des contes classiques de la part des apprenants, Ce qui nous amené à dégager les points suivants :

- ❖ L'enseignante a respecté énormément son horaire, ainsi que les apprenants sont arrivés après le commencement du cours.
- ❖ À l'exception d'une diffusion de vidéos traitant la notion de gestuelle, aucun support pédagogique n'est présent lors de déroulement du cours.
- ❖ Pareillement à la première séance, le tableau n'est usé ni par l'enseignante ni par les apprenants.
- ❖ Les apprenants ne semblent pas motivés, ce qui a obligé l'enseignante à essayer d'animer la classe par des discussions et des amusements.
- ❖ Les apprenants se contentent de répondre aux questions posées par l'enseignante, en gardant la passivité, tandis que l'enseignante sollicite la participation et les interventions.
- ❖ Les apprenants ne s'efforcent pas à l'improvisation et l'expression libre, ainsi que l'enseignante a interdit toute sorte d'usage de support électronique lors des présentations.
- ❖ Pour déclencher l'interaction, l'enseignante rappelle les apprenants régulièrement de la note du TD qui sera liée étroitement à la participation et la prise de parole.
- ❖ Le calme et la sérénité surplombe la classe.

Le déroulement du cours manquait énormément d'interaction. ce qui a été causé évidemment par le manque de motivation chez les apprenants. Cette passivité au sein de la classe influencé négativement sur leurs apprentissages du FLE, plus particulièrement en expression orale.

Comme nous le savons, le meilleur moyen d'apprendre l'aspect oral de la langue est de la pratiquer et se mettre dans le bain linguistique afin de surmonter tous les obstacles par rapport à l'enchaînement des phrases verbales et également à la fluidité de la parole en langue d'apprentissage, alors qu'il n'était pas le cas pour les apprenants de cette classe.

III.5- Interprétation des résultats obtenus

À partir de nos observations de la classe pendant les deux séances d'enseignement d'expression orale au niveau de la même classe, nous sommes arrivés à constater que le fait de mettre l'apprenant dans son apprentissage est un facteur primordial dans l'installation de quelques compétences en expression orale.

Si nous optons pour une comparaison entre les deux séances, nous constatons à priori que la motivation et l'interaction étaient les deux points de divergence essentiels, ainsi que les deux facteurs ont déterminé la nature du cours et le développement des capacités des apprenants face à l'expression orale.

Durant la première séance où l'enseignante s'est appuyée sur le débat comme stratégie d'enseignement, les apprenants étaient tellement motivés d'exprimer ce qu'ils pensaient, tandis que l'enseignante a joué un rôle principal dans le déclenchement de l'interaction au sein de la classe, ce qui était fait par le biais du choix collectif du sujet d'étude (sujet du débat).

Le choix convenable des sujets a contribué énormément au déclenchement d'expression libre chez les apprenants. Ces derniers dont la totalité était des filles se sont discutés par rapport aux thèmes qu'ils qualifiaient intéressants; mais, l'enseignante était en quelque sorte intolérante vis-à-vis du recours à la langue maternelle, ce qui a incité les apprenants à faire l'initiative en essayant d'enchaîner quelques phrases verbales afin de transmettre leurs messages.

Le recours au dictionnaire nous a indiqué que les apprenants étaient tellement prêts à exprimer ce qu'ils veulent à tout prix. Ils ont essayé régulièrement de parler en français, ce qui était l'objectif principal de l'enseignante et de la situation d'enseignement/apprentissage de l'oral en général.

Le moment de prise de parole de la part de l'étudiant est tellement délicat car l'intervention doit être généralement guidée par l'enseignante pour amener l'apprenant à défier les difficultés et les obstacles face à l'expression orale, ce qui était le cas pour notre classe où l'enseignante a aidé énormément les apprenants à s'exprimer en les respectant, non pas les méprisant.

Comme nous avons déjà mentionné, la motivation était absolument absente lors de la deuxième séance où l'enseignante faisait recours aux contes classiques afin de continuer le processus d'installation de la compétence orale chez les apprenants. Ce manque a influencé le

facteur d'interaction qui est étroitement liée à la volonté et l'envie de prendre la parole au sein de la classe.

Finalement, l'acquisition de la compétence à expression l'oral nécessite de la part de l'apprenant l'engagement dans l'expression au niveau de la classe que nous considérons la pelouse de pratique de la langue, ainsi que l'enseignant est appelé à inciter les apprenants à faire l'échange de propos durant la pratique des activités, notamment celle du débat qui a le statut d'une activité pertinente dans l'enseignement/apprentissage du FLE, particulièrement en matière d'expression orale.

III.6- Synthèse

L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus lors de nos observations nous a mené à constater que le débat est une activité de communication liée à la panoplie de domaines existants dans la vie quotidienne des individus, cette activité est pertinente et efficace dans le processus d'enseignement du FLE, notamment en matière d'expression orale.

Nous avons pu établir également un lien entre le débat et la prise de parole. Cette dernière amène l'apprenant à apprendre à s'exprimer oralement à travers la langue d'apprentissage, ce qui est efficace par rapport à l'amélioration de la compétence orale.

Nous avons constaté aussi que le fait d'amener l'apprenant à déclencher ses capacités langagières est le processus que l'enseignant doit accomplir afin de réussir son enseignement, ainsi qu'il est appelé à bien structurer la classe (tables, tableau) afin d'assurer le contact entre tous les apprenants.

Le climat et l'ambiance en classe sont des éléments décisifs, autrement dit la façon de se comporter et la manière de traiter les apprenants est importante de la part de l'enseignant puisque les apprenants se trouveront dans une situation psychologique meilleure au sein de la classe d'étude.

Conclusion

Nous avons constaté à travers notre enquête que le débat est une stratégie efficace ayant le rôle d'amener l'apprenant à être actif durant son apprentissage à travers sa prise de parole, et nous avons trouvé que l'alternance des interventions structurée joue un rôle essentiel dans le développement des capacités de perception et de transmission de messages chez les apprenants.

Dans le cadre de la pratique du débat en classe, l'organisation de la prise de parole est nécessaire afin de bien exploiter l'activité communicative dans le développement de l'expression orale chez les apprenants de FLE.

Conclusion générale

Conclusion générale

La langue française occupe un statut particulièrement important au sein de la société algérienne, ainsi qu'elle est omniprésente dans tous les domaines, notamment celui de l'enseignement/apprentissage qui se base considérablement sur le français dans le processus de transmission des savoirs et des connaissances, de plus l'apprentissage de cette langue est devenu une priorité dans le cadre de la communication sociale entre tous les individus de la société.

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle reste la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. »¹.

Parmi les disciplines essentielles enseignées, l'oral est considéré non seulement une discipline à enseigner, mais aussi une compétence primordial à installer chez les apprenants de FLE, ce qui nécessite le recours impératif aux méthodologies d'enseignement, ainsi que l'enseignant est appelé à l'application des stratégies pertinentes afin d'atteindre les objectifs tracés au préalable.

Dans le cadre d'accomplissement du processus d'installation de quelques compétences en expression orale. Le débat est souvent utilisé par la tutelle comme stratégie importante qui repose sur la pratique d'échange verbal entre tous les collaborateurs (enseignant, apprenants) de la situation d'enseignement/apprentissage, néanmoins sa pratique en classe doit être bien organisée pour subvenir aux besoins.

« Le débat incite l'élève au travail de groupe et tend vers l'acquisition d'habiletés sociales, socio-affectives comme la politesse, l'estime de soi, le respect des autres, l'encouragement de la curiosité, l'acceptation des différences individuelles. »².

Comme nous avons déjà mentionné, nous avons mené notre travail de recherche afin de montrer l'apport de la pratique du débat dans la classe de FLE. Alors notre recherche a pour objectif la divulgation du rôle de débat dans l'enseignement/apprentissage du FLE, notamment en matière d'expression orale qui demeure un aspect indissociable de la langue. A

¹ Houari BELLATRECHE, *L'usage de la langue française en Algérie*, Algérie, Synergies Algérie n° 8, 2009, p 65.

² GUMOND Gabriel, *quelques outils d'apprentissage*, Paris, CLE international, 2001, p 45.

cet effet nous avons mené une enquête sous forme d'observation afin de confirmer nos hypothèses émises déjà au préalable.

Dans le but d'atteindre nos objectifs, nous avons tenté de nous mettre dans la pelouse d'enseignement du module de compréhension et expression orale, auprès des apprenants du français qui prouvent énormément un intérêt de l'échange des propos par rapport au thème qu'ils qualifient intéressant. Nous constatons donc que la pratique du débat est une activité importante pouvant améliorer la compétence en expression orale chez les apprenants, ainsi qu'elle contribue à l'acquisition du bagage linguistique.

Les résultats obtenus ont renforcé notre attitude envers l'usage de débat au sein de la classe. Nous avons constaté que cette activité rend l'apprenant actif et l'amène à prendre la parole, ce qui l'aidera à se familiariser avec la langue, ainsi qu'il arrivera à bien enchaîner les phases verbales et surmonter toutes ses lacunes face à l'expression orale.

En ce qui concerne les hypothèses, nous avons émis que le débat peut être un facteur déclenchant la motivation chez les apprenants, ce qui est énormément important et décisif par rapport à la réussite du processus d'enseignement/apprentissage d'expression orale au niveau de la classe où la motivation des apprenants les amènent à interagir durant le déroulement de la séance.

À travers les échanges oraux entre tous les collaborateurs, l'acquisition du vocabulaire sera garantie grâce au fait d'écouter les termes utilisés dans le contexte convenable.

À la lumière de ce qui a précédé, nous confirmons les hypothèses émises dans notre introduction du travail de recherche, le débat est donc une activité importante ayant le rôle d'améliorer la compétence en expression orale chez les apprenants à travers le déclenchement de la motivation qui garantit la présence d'interaction au sein de la classe.

En terme de fin de notre travail de recherche, nous tenons à dire que le processus d'enseignement/apprentissage de FLE est une mission complexe qui nécessite la pratique des méthodologies d'enseignement, ainsi que les diverses stratégies pouvant aider les apprenants à surmonter tous les obstacles et résoudre toutes les insuffisances linguistiques.

Bibliographie

1- Ouvrages

- Bernard SCHNEUWLY et Joaquim DOLZ, *La compétence en expression orale*, Paris, Société de nouveau littré, 1998.
- Charles MOESCHLIER, *La communication orale*, Paris, Nathan, 1994.
- Claire TARDIEU, *La didactique des langues en 4 mots clés*, 2008.
- Claudine GARCIA-DEBANC, *comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Paris, Hatier pédagogie, 2004.
- Colette BIZOUARD, *invitation à l'expression orale*, Paris, GRDE, 2006.
- Elisabeth LHOTÉ, *enseigner l'oral en interaction*, Paris, Hachette, 2001.
- Émilie Gilles AURIBAUT, *qu'est-ce-que le débat à l'école primaire ?*, Bourgogne, IUFM de BOURGOGNE, 2003.
- Emilies Gilles AURIBAUT, *Apprendre à communiquer oralement*, Paris, Information, 2005.
- Gabriel GUMOND, *quelques outils d'apprentissage*, Paris, CLE international, 2001.
- Jean- Louis DUCHET, « *La phonologie* », *Que sais-je ?*, Rabat, Dar el Afaq, 1995.
- Jean-Lionel BAGOT, *information, sensation et perception*, Paris, Cursus, 1999.
- Jean-Philippe FABRE et Christian BAYLON, *Initiation à la linguistique*, Paris, Arman colin, 2009.
- Jean-Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2002.
- JOHN J-D, *Sensation et perception*, Paris, Information, 2006.
- Michel TOZZI, *La discussion en éducation et formation*, Montpellier, L'harmattan, 2004.
- Michel BILLIÈRES, *la perception de la Parole*, Paris, Nathan, 2006.
- Mohamed ACHOUCHE, *La situation sociolinguistique en Algérie: langues et migration*, Grenoble, Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981.
- Oscar BRENIFIER, *A nous le français*, Paris, CNED, 2005.
- Paul ARON et Alain VIALA, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 2006.
- Paul ARON, *Sociologie de la littérature*, Paris, Que sais-je ?, 2006.

-
- Philippe PERENNOUD, *Satisfaction socioculturelle et réussite scolaire*, Suisse Droz, 1970.
 - Pierre Léon, *L'accent en français contemporain*, Paris, FOGF, 1979.
 - Robert GALISSON, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE Internationale, 1991.
 - Yves REUTER, *Enseigner et apprendre à écrire*, Paris, Construire une didactique de l'écriture, 1996.

2- Dictionnaires

- A-REY DEBOVE, *Le petit robert dictionnaire d'aujourd'hui*, Paris, Le dictionnaire de la langue française, 1991.
- Jean- Pierre CUQ, *Dictionnaire du français langue étrangère et seconde*, Paris, 2002.
- Joelle GARDES et Tamine MARIE et Claude HUBERT, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Cursus Masson/Armand Colin, 1993. 1996.
- Louis ARENILLA et Bernard GOSSOT et Marie-Pierre ROUSSEL, *Dictionnaire de pédagogie*, Bordas, Paris, 2000.
- Paul ROBERT, *Le petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, société de nouveau Littré, 1967.
- Robert GALISSON et Daniel COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.

3- Revues

- Houari BELLATRECHE, *L'usage de la langue française en Algérie*, Algérie, Synergies Algérie n° 8, 2009.
- Samira OUYOUGOUTE, *Quelle (s) méthode (s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie*, synergie Algérie n : 12.

4- Articles

- Jean Françoise HALTE, *Pourquoi faut il oser l'oral ?* Article dans : Oser l'oral.

5- Thèses et mémoires

- Aicha ZIANE CHAOUCH et Karima LALAOUI et Meryem TAIBI , *Le rôle du débat dans l'acquisition d'une compétence communicative*, mémoire présenté pour

l'obtention du diplôme de master, spécialité : didactique du français langue étrangère, Université Djilali Bounama Khemis-Miliana, 2017/2018

- Basma KASMI . *Le débat comme stratégie d'apprentissage de l'oral en classe de FLE*, mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master, spécialité : Didactique des langues-cultures, Université Mohamed Khider- Biskra, 2015/2016.
- Imene KACI et Hakim HAMA, *L'enseignement de la compétence de communication orale chez les étudiants de 3^{ème} année licence de français : outils et méthodologies d'enseignement*, mémoire pour l'obtention du diplôme de master de français langue étrangères, option : didactique, Université Abderrahmane Mira-Bejaia, 2017/2018.
- Nabila DJAROUM et Karima GUENFIS, *Le genre « débat » et le développement de la compétence orale en classe de FLE*, mémoire pour l'obtention du diplôme de master de français langue étrangère, option : didactique, Université Abderrahmane Mira-Bejaia, 2015/2016.
- Nessrine ABBACI et Hassiba BOUNOUARET, *L'activité du débat en classe de 3^{ème} AS*, mémoire pour l'obtention du diplôme de master de français langue étrangère, option : didactique, Université Abderrahmane Mira- Bejaia, 2015/2016.

6- Sitographie

- <http://www.ciep.fr/tcf-tout-public/epreuves-complementaires-expression-orale>
- <https://agi.to/enseigner/carnets-pedagogiques/monter-un-atelier-debat-en-classe/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Collection_Hirschsprung
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_D%C3%A9bat
- <https://nathaliefle.com/5-conseils-pour-ameliorer-votre-expression-orale/>
- https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/cult_hum37/Laicite/Stage_12_janvier/Fiche_metho_dologique_debat.pdf
- <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2009-2-page-37.htm>
- <https://www.educavox.fr/innovation/pedagogie/organiser-un-debat-en-classe>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9bat/21767?q=d%C3%A9bat#21646>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290?q=oral#55939>
- https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral_orale_oraux/56290
- <https://www.lepointdufle.net/p/comprehensionaudio.htm>

-
- <https://www.universalis.fr/>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=aU8q5qm-13s>
 - http://www.oriv-alsace.org/pages1/4-prod/mener_demarche_observation.pdf

Annexes

Annexe 01 : Grille d'observation

Grille d'observation	
Généralités	
<u>Critères d'observation</u>	<u>Description</u>
Module	
Horaire	
Intitulé du cours	
Nombre d'apprenants	
Structure de classe	
Début du cours	
<u>Critères d'observation</u>	<u>Description</u>
Arrivée de l'enseignant	
Arrivée des apprenants	
Relation : enseignant/apprenant	
Précision des objectifs	
Présentation du plan du cours	
Déroulement du cours	
Supports	
Usage de tableau	
Mouvements corporels (enseignant)	
Vocabulaire utilisé (enseignant et apprenants)	
Recours à la langue maternelle	
Activités pratiquées	
Motivation	
Interaction	
Correction des erreurs langagières	
Climat et ambiance	
Durée de parole	
Clôture du cours	
<u>Critères d'observation</u>	<u>Description</u>
Interrogation	
Confirmation de la compréhension	
Récapitulation	
Salutation	

Annexe 02 : La mobilisation populaire et la transition politique en Algérie.



Annexe 03 : Les contes classiques

Cendrillon

Il était une fois un gentilhomme qui épousa en secondes noces une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait de son côté une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple ; elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure personne du monde. Les noces ne furent pas plus tôt faites que la belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur ; elle ne put souffrir les bonnes qualités de cette jeune enfant, qui rendaient ses filles encore plus haïssables. Elle la chargea des plus viles occupations de la maison : c'était elle qui nettoyait la vaisselle et les montées, qui frottait la chambre de madame, et celles de mesdemoiselles ses filles ; elle couchait tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante paille, pendant que ses sœurs étaient dans des chambres parquetées, où elles avaient des lits des plus à la mode, et des miroirs où elles se voyaient depuis les pieds jusqu'à la tête.

La pauvre fille souffrait tout avec patience, et n'osait s'en plaindre à son père qui l'aurait grondée, parce que sa femme le gouvernait entièrement. Lorsqu'elle avait fait son ouvrage, elle s'allait mettre au coin de la cheminée et s'asseoir dans les cendres, ce qui faisait qu'on l'appelait communément dans le logis Cucendron. La cadette, qui n'était pas si malhonnête que son aînée, l'appelait Cendrillon ; cependant Cendrillon, avec ses méchants habits, ne laissait pas d'être cent fois plus belle que ses sœurs, quoique vêtues très magnifiquement.

Il arriva que le fils du roi donnât un bal, et qu'il priât toutes les personnes de qualité d'y venir : nos deux demoiselles en furent aussi priées, car elles faisaient grande figure dans le pays. Les voilà bien aises et bien occupées à choisir les habits et les coiffures qui leur siéraient le mieux ; nouvelle peine pour Cendrillon, car c'était elle qui repassait le linge de ses sœurs et qui godronnait leurs manchettes. On ne parlait que de la manière dont on s'habillerait.

« Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre.

— Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire ; mais en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or, et ma barrière de diamants, qui n'est pas des plus indifférentes. »

On envoya quérir la bonne coiffeuse, pour dresser les cornettes à deux rangs, et on fit acheter des mouches de la bonne faiseuse : elles appelèrent Cendrillon pour lui demander son avis, car elle avait le goût bon. Cendrillon les conseilla le mieux du monde, et s'offrit même à les coiffer ; ce qu'elles voulurent bien. En se faisant coiffer, elles lui disaient : « Cendrillon, serais-tu bien aise d'aller au bal ?

— Hélas, mesdemoiselles, vous vous moquez de moi, ce n'est pas là ce qu'il me faut.

— Tu as raison, on rirait bien si on voyait un Cucendron aller au bal. »

Une autre que Cendrillon les aurait coiffées de travers ; mais elle était bonne, et elle les coiffa parfaitement bien. Elles furent près de deux jours sans manger, tant elles étaient transportées de joie. On rompit plus de douze lacets à force de les serrer pour leur rendre la taille plus menue, et elles étaient toujours devant leur miroir. Enfin l'heureux jour arriva, elles partirent, et Cendrillon les suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put ; lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer.

Sa marraine, qui la vit tout en pleurs, lui demanda ce qu'elle avait. « Je voudrais bien... je voudrais bien... » Elle pleurait si fort qu'elle ne put achever. Sa marraine, qui était fée, lui dit : « Tu voudrais bien aller au bal, n'est-ce pas ?

— Hélas oui, dit Cendrillon en soupirant.

— Hé bien, seras-tu bonne fille ? dit sa marraine, je t'y ferai aller. »

Elle la mena dans sa chambre, et lui dit : « Va dans le jardin et apporte-moi une citrouille. » Cendrillon alla aussitôt cueillir la plus belle qu'elle pût trouver, et la porta à sa marraine, ne pouvant deviner comment cette citrouille la pourrait faire aller au bal. Sa marraine la creusa, et n'ayant laissé que l'écorce, la frappa de sa baguette, et la citrouille fut aussitôt changée en un beau carrosse tout doré.

Ensuite, elle alla regarder dans la souricière, où elle trouva six souris toutes en vie ; elle dit à Cendrillon de lever un peu la trappe de la souricière, et à chaque souris qui sortait, elle donnait un coup de sa baguette, et la souris était aussitôt changée en un beau cheval ; ce qui fit un bel attelage de six chevaux, d'un beau gris de souris pommelée. Comme elle était en peine de quoi elle ferait un cocher : « Je vais voir, dit Cendrillon, s'il n'y a point quelque rat dans la ratière, nous en ferons un cocher.

— Tu as raison, dit sa marraine, va voir. »

Cendrillon lui apporta la ratière, où il y avait trois gros rats. La fée en prit un d'entre les trois, à cause de sa maîtresse barbe, et une fois touché, il fut changé en un gros cocher, qui avait une des plus belles moustaches qu'on ait jamais vues. Ensuite elle lui dit : « Va dans le jardin, tu y trouveras six lézards derrière l'arrosoir, apporte-les-moi. » Cendrillon ne les eut pas plus tôt apportés que la marraine les changea en six laquais, qui montèrent aussitôt derrière le carrosse avec leurs habits chamarrés, et qui s'y tinrent attachés, comme s'ils n'eussent fait autre chose toute leur vie.

La fée dit alors à Cendrillon : « Hé bien, voilà de quoi aller au bal, n'es-tu pas bien aise ?

— Oui, mais est-ce que j'irai comme cela avec mes vilains habits ? »

Sa marraine ne fit que la toucher avec sa baguette, et en même temps ses habits furent changés en des habits de drap d'or et d'argent tout chamarrés de pierreries ; elle lui donna ensuite une paire de pantoufles de vair, les plus jolies du monde. Quand

Cendrillon fut ainsi parée, elle monta en carrosse ; mais sa marraine lui recommanda avant toutes choses de ne pas passer minuit, l'avertissant que si elle demeurait au bal un moment davantage, son carrosse redeviendrait citrouille, ses chevaux des souris, ses laquais des lézards, et que ses vieux habits reprendraient leur première forme. Elle promit à sa marraine qu'elle ne manquerait pas de sortir du bal avant minuit. Elle partit, ne se sentant pas de joie.

Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir ; il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie. Il se fit alors un grand silence, on cessa de danser et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendait qu'un bruit confus : « Ah, qu'elle est belle ! » Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder, et

de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne.

Toutes les dames étaient attentives à considérer sa coiffure et ses habits, pour en avoir dès le lendemain de semblables, pourvu qu'il se trouvât des étoffes assez belles, et des ouvriers assez habiles. Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser. Elle dansa avec tant de grâce qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le jeune prince ne mangea point, tant il était occupé à considérer la princesse. Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs, et leur fit mille honnêtetés : elle leur fit part des oranges et des citrons que le prince lui avait donnés, ce qui les étonna fort, car elles ne la connaissaient point.

Alors qu'elles causaient ainsi, Cendrillon entendit sonner onze heures trois quarts : elle fit aussitôt une grande révérence à la compagnie, et s'en alla le plus vite qu'elle put. Dès qu'elle fut arrivée, elle alla trouver sa marraine, et après l'avoir remerciée, elle lui dit qu'elle souhaiterait bien aller encore le lendemain au bal, parce que le fils du roi l'en avait priée. Comme elle était occupée à raconter à sa marraine tout ce qui s'était passé au bal, les deux sœurs heurtèrent à la porte ; Cendrillon leur alla ouvrir. « Que vous êtes longtemps à revenir ! » leur dit-elle en bâillant, et se frottant les yeux, et en s'étendant comme si elle n'eût fait que de se réveiller ; elle n'avait cependant pas eu envie de dormir depuis qu'elles s'étaient quittées. « Si tu étais venue au bal, lui dit une de ses sœurs, tu ne t'y serais pas ennuyée : il y est venu la plus belle princesse, la plus belle qu'on puisse jamais voir ; elle nous a fait mille civilités, elle nous a donné des oranges et des citrons. »

Cendrillon ne se sentait pas de joie : elle leur demanda le nom de cette princesse ; mais elles lui répondirent qu'on ne la connaissait pas, que le fils du roi en était fort en peine, et qu'il donnerait toutes choses au monde pour savoir qui elle était. Cendrillon sourit et leur dit : « Elle était donc bien belle ? Ne pourrais-je point la voir ? Mademoiselle Javotte, prêtez-moi votre habit jaune que vous mettez tous les jours.

— Vraiment, dit mademoiselle Javotte, je suis de cet avis ! Prêter mon habit à un vilain Cucendron comme cela : il faudrait que je fusse bien folle. »

Cendrillon s'attendait bien à ce refus, et elle en fut bien aise, car elle aurait été grandement embarrassée si sa sœur avait bien voulu lui prêter son habit.

Le lendemain, les deux sœurs allèrent au bal, et Cendrillon aussi, mais encore plus parée que la première fois. Le fils du roi fut toujours auprès d'elle, et ne cessa de lui conter des douceurs ; la jeune demoiselle ne s'ennuyait point, et oublia ce que sa marraine lui avait recommandé ; de sorte qu'elle entendit sonner le premier coup de minuit lorsqu'elle ne croyait pas qu'il fût encore onze heures : elle se leva et s'enfuit aussi légèrement qu'aurait fait une biche. Le prince la suivit, mais il ne put l'attraper ; elle laissa tomber une de ses pantoufles de vair, que le prince ramassa bien soigneusement.

Cendrillon arriva chez elle bien essoufflée, sans carrosse, sans laquais, et avec ses méchants habits, rien ne lui étant resté de toute sa magnificence qu'une de ses petites pantoufles, la pareille de celle qu'elle avait laissé tomber. On demanda aux gardes de la porte du palais s'ils n'avaient point vu sortir une princesse ; ils dirent qu'ils n'avaient vu sortir personne, qu'une jeune fille fort mal vêtue, et qui avait plus l'air d'une paysanne que d'une demoiselle.

Quand ses deux sœurs revinrent du bal, Cendrillon leur demanda si elles s'étaient encore bien diverties, et si la belle dame y avait été ; elles lui dirent que oui, mais qu'elle s'était enfuie lorsque minuit avait sonné, et si promptement qu'elle avait laissé tomber une de ses petites pantoufles de vair, la plus jolie du monde ; que le fils du roi l'avait ramassée, et qu'il n'avait fait que la regarder pendant tout le reste du bal, et qu'assurément il était fort amoureux de la belle personne à qui appartenait la petite pantoufle. Elles dirent vrai, car peu de jours après, le fils du roi fit publier à son de trompe qu'il épouserait celle dont le pied serait bien juste à la pantoufle. On commença à l'essayer aux princesses, ensuite aux duchesses, et à toute la cour, mais inutilement. On l'apporta chez les deux sœurs, qui firent tout leur possible pour faire entrer leur pied dans la pantoufle, mais elles ne purent en venir à bout.

Cendrillon qui les regardait, et qui reconnut sa pantoufle, dit en riant : « Que je voie si elle ne me serait pas bonne ! » Ses sœurs se mirent à rire et à se moquer d'elle. Le gentilhomme qui faisait l'essai de la pantoufle, ayant regardé attentivement Cendrillon, et la trouvant fort belle, dit que cela était juste, et qu'il avait ordre de l'essayer à toutes les filles. Il fit asseoir

Cendrillon, et approchant la pantoufle de son petit pied, il vit qu'elle y entra sans peine, et qu'elle y était juste comme de cire. L'étonnement des deux sœurs fut grand, mais plus grand encore quand Cendrillon tira de sa poche l'autre petite pantoufle qu'elle mit à son pied.

Là-dessus arriva la marraine qui, ayant donné un coup de sa baguette sur les habits de Cendrillon, les fit devenir encore plus magnifiques que tous les autres. Alors ses deux sœurs la reconnurent pour la belle personne qu'elles avaient vue au bal. Elles se jetèrent à ses pieds pour lui demander pardon de tous les mauvais traitements qu'elles lui avaient fait souffrir. Cendrillon les releva, et leur dit, en les embrassant, qu'elle leur pardonnait de bon cœur, et qu'elle les priait de l'aimer bien toujours. On la mena chez le jeune prince, parée comme elle était : il la trouva encore plus belle que jamais, et peu de jours après, il l'épousa. Cendrillon, qui était aussi bonne que belle, fit loger ses deux sœurs au palais, et les maria le jour même à deux grands seigneurs de la cour.

Pinocchio

Un cordonnier très pauvre vivait en Italie,
Sa maison était vide et son doux cœur aussi.
Un jour le charpentier, terrifié, l'appela :
«Gepetto ! Gepetto ! Viens donc me voir par là !
Car j'ai trouvé, ma foi, un drôle de bout de bois !
C'est effrayant, il cause !» «Vite, donne le moi !»
S'écria Gepetto, émerveillé, pantois ;
«Comme une marionnette, j'en ferai mon poulbot,
Je l'appel'rai, peut-être....heu... comment ? Pinocchio !!!»
Se mettant à l'ouvrage, aussitôt, il sculpta
Deux yeux et un visage, des jambes et des bras,
Ainsi qu'un nez tout droit, qui aurait fait pâlir
C'était rien de le dire, un certain Cyrano !
Il s'allongeait de go, au moment de mentir
Encore et encore...vraiment c'en était trop !
Mais la belle Fée Bleue, habitant au château,
Eut pitié du p'tit gueux, en fit un vrai poulbot !
Pour le récompenser de toutes ses bontés,
De sa gentillesse, de son honnêteté,
En un petit garçon elle le transforma
Un grand cœur et une âme elle lui donna.
Dans la nuit Gepetto avait changé aussi,
Avec vingt ans de moins, il avait rajeunit.
Il dansait, comme un fou, et de joie il pleurait,
En serrant, dans ses bras, cet enfant qu'il aimait.

Le Petit Chaperon rouge

Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir ; sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cette bonne femme lui fit faire un petit chaperon rouge, qui lui seyait si bien que partout on l'appelait le petit Chaperon rouge.

Un jour sa mère, ayant cuit et fait des galettes, lui dit : « Va voir comme se porte ta mère-grand, car on m'a dit qu'elle était malade, porte-lui une galette et ce petit pot de beurre. » Le petit Chaperon rouge partit aussitôt pour aller chez sa mère-grand, qui demeurait dans un autre village. En passant dans un bois elle rencontra compère le loup, qui eut bien envie de la manger ; mais il n'osa, à cause de quelques bûcherons qui étaient dans la forêt. Il lui demanda où elle allait ; la pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il est dangereux de s'arrêter à écouter un loup, lui dit : « Je vais voir ma mère-grand, et lui porter une galette avec un petit pot de beurre que ma mère lui envoie. »

— Demeure-t-elle bien loin ? lui dit le loup.

— Oh ! oui, dit le petit Chaperon rouge, c'est par-delà le moulin que vous voyez tout là-bas, à la première maison du village.

— Hé bien, dit le loup, je veux l'aller voir aussi ; je m'y en vais par ce chemin ici, et toi par ce chemin-là, et nous verrons qui plus tôt y sera. »

Le loup se mit à courir de toute sa force par le chemin qui était le plus court, et la petite fille s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après des papillons, et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontrait.

Le loup ne fut pas longtemps à arriver à la maison de la mère-grand ; il heurte : Toc, toc.

« Qui est là ? »

— C'est votre fille le petit Chaperon rouge (dit le loup, en contrefaisant sa voix) qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre que ma mère vous envoie. »

La bonne mère-grand, qui était dans son lit à cause qu'elle se trouvait un peu mal, lui cria :

« Tire la chevillette, la bobinette cherra. »

Le loup tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme, et la dévora en moins de rien ; car il y avait plus de trois jours qu'il n'avait mangé. Ensuite, il ferma la porte et s'alla coucher dans le lit de la mère-grand, en attendant le petit Chaperon rouge, qui quelque temps après vint heurter à la porte. Toc, toc. « Qui est là ? »

Le petit Chaperon rouge, qui entendit la grosse voix du loup, eut peur d'abord, mais croyant que sa mère-grand était enrhumée, répondit : « C'est votre fille le petit Chaperon rouge, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre que ma mère vous envoie. » Le loup lui cria en adoucissant un peu sa voix : « Tire la chevillette, la bobinette cherra. » Le petit Chaperon rouge tira la chevillette, et la porte s'ouvrit.

Le loup, la voyant entrer, lui dit en se cachant dans le lit sous la couverture : « Mets la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi. » Le petit Chaperon rouge se déshabille, et va se mettre dans le lit, où elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand était faite en son déshabillé. Elle lui dit : « Ma mère-grand, que vous avez de grands bras !

— C'est pour mieux t'embrasser, ma fille.

— Ma mère-grand, que vous avez de grandes jambes !

— C'est pour mieux courir, mon enfant.

— Ma mère-grand, que vous avez de grandes oreilles !

— C'est pour mieux écouter, mon enfant.

— Ma mère-grand, que vous avez de grands yeux !

— C'est pour mieux voir, mon enfant.

— Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents !

— C'est pour mieux te manger. »

Et en disant ces mots, ce méchant loup se jeta sur le petit Chaperon rouge, et la mangea.

Résumé

L'installation de la compétence en expression orale demeure l'objectif essentiel de l'enseignement des langues. Ce processus nécessite la pratique des méthodologies et des stratégies d'enseignement qui sont au service de l'enseignant.

Le travail porte sur la pratique du débat en classe de langue française et son impact sur l'expression orale chez les apprenants dans le contexte universitaire où le français est présent comme étant une filière destinée aux apprenants qui cherchent souvent la meilleure manière d'apprendre la langue de spécialité.

Cette étude vise à montrer la pratique réelle du débat comme activité communicative au sein de la classe de FLE, ainsi que l'intérêt que prouvent les apprenants envers ce processus.

Mots clés : Expression orale, Activités communicatives, Débat, Enseignement/Apprentissage, FLE.

المخلص

يظل تثبيت الكفاءة في التعبير الشفوي الهدف الأساسي لتعليم اللغة. تتطلب هذه العملية ممارسة المنهجيات واستراتيجيات التدريس التي تخدم المعلم.

يركز العمل على ممارسة النقاش في الفصل باللغة الفرنسية وتأثيره على التعبير الشفهي للمتعلمين في سياق الجامعة حيث توجد اللغة الفرنسية كقناة للمتعلمين الذين يبحثون غالباً عن أفضل طريقة لتعلم اللغة الفرنسية. لغة التخصص.

تهدف هذه الدراسة إلى إظهار الممارسة الفعلية للجدل كنشاط تواصل في فصل اللغة الإنجليزية كلغة أجنبية ، وكذلك الاهتمام الذي أبداه المتعلمون في هذه العملية.

الكلمات المفتاحية : تعبير شفوي، نشاطات تواصلية، نقاش، تعليم/تعلم، فرنسية لغة اجنبية.

Abstract

The installation of the competence in oral expression remains the essential objective of language teaching. This process requires the practice of methodologies and teaching strategies that serve the teacher.

The work focuses on the practice of debate in the French-language classroom and its impact on learners' oral expression in the university context where French is present as a channel for learners who often seek the best way to learn French. specialty language.

This study aims to show the actual practice of debate as a communicative activity within the FFL class, as well as the interest shown by learners in this process .

Key words : Speaking, Communicative Activities, Debate, Teaching / Learning, FFL.